

Il avait dissimulé 3.718 kg de bananes destinées à la spéculation illicite
Un commerçant écope de 15 ans de prison ferme

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7137 - MERCREDI 19 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Périmètres irrigués à travers le pays
La superficie totale sera portée à 03 millions d'hectares**

P.04



Lire en page 03

ORAN P.07

La cherté de la vie pousse de plus de plus de gens à rompre le jeûne «dehors»
Quand les produits les plus prisés sont dans le hit parade

Service des maladies digestives et hépatiques de l'EHU
Journée de sensibilisation sur le cancer du côlon

Réseau distribution de gaz
67 cas d'atteintes depuis le début du mois



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Obtention du certificat de nationalité

Sur simple présentation de la CIN ou du passeport biométrique



Le ministère de la Justice a annoncé, lundi dans un communiqué, que les citoyens peuvent désormais obtenir leur certificat de nationalité algérienne sur simple présentation de la carte d'identité nationale (CIN) ou du passeport biométrique, sans avoir à fournir d'autres documents administratifs. Dans ce cadre, le ministère informe les citoyens qu'ils "peuvent se présenter au tribunal le plus proche pour obtenir leur certificat de nationalité, en présentant uniquement la CIN ou le passeport biométrique, sans avoir à présenter d'autres documents administratifs, et ce après vérification de leur identité dans la base de données nationale dédiée aux certificats de nationalité".

"Pour les citoyens dont l'identité n'a pu être vérifiée, le certificat sera délivré après la présentation des documents nécessaires justifiant leur droit à l'obtention de ce document, puis ils seront automatiquement enregistrés dans la base de données, ce qui leur permettra d'obtenir le certificat en présentant uniquement la CIN ou le passeport biométrique", précise le communiqué. "Ces mesures, entrées en vigueur le 16 mars 2025, s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts du secteur de la justice en vue d'améliorer la qualité des services judiciaires et de simplifier les procédures administratives au profit des citoyens", selon le ministère.

L'ANEP et le CRA conjuguent leurs efforts

Des repas et de la solidarité pour les voyageurs



Très motivée par la promotion des valeurs de solidarité et d'entraide durant le mois de Ramadhan, l'ANEP (Entreprise Nationale de la Communication, d'édition et de la Publicité) a lancé une campagne de distribution de repas de rupture du jeûne (Iftar) destinée aux voyageurs et aux personnes en transit. Cette belle initiative qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré, est menée en collaboration avec le CRA (Croissant Rouge Algérien). Les repas prêts à consommer seront distribués aux heures de rupture du jeûne principalement les voyageurs et les personnes dans le besoin.

Pour la wilaya d'Alger, au niveau de l'Aéroport international Houari Boumediene, la Gare routière de Kharouba, et le chapiteau de la place 1er Mai. Pour la wilaya de Tizi Ouzou, c'est au niveau du chef-lieu de commune et dans la commune de Draâ Ben Khedda Aït Yahia. A Constantine, au chef-lieu de commune, l'Aéroport Mohamed Boudiaf et les gares routières. A Oran, au niveau de l'aéroport international Ahmed Ben Bella, le chapiteau du centre-ville et les hôpitaux. Enfin au niveau de la commune d'Ouargla et la commune de Hassi Messaoud. Belle initiatives que les voyageurs apprécieront sans doute.

APN

Adoption du projet de loi relatif aux compétences du tribunal des conflits



Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à l'unanimité, le projet de loi organique modifiant et complétant la loi relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits. A l'issue du vote qui s'est déroulé lors d'une plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Boudjema a affirmé que ce texte de loi "répond aux aspirations du citoyen à une justice forte, capable de

protéger les droits et les libertés". Cette loi vient également s'ajouter à l'arsenal juridique qui "s'est renforcé ces dernières années par plusieurs textes visant à améliorer et promouvoir la performance judiciaire", a ajouté le ministre. Selon M. Boudjema, le texte de loi adopté vise à "améliorer la performance du tribunal des conflits et simplifier les procédures pour les justiciables", à travers les nouvelles dispositions qu'il contient et qui s'inscrivent dans le cadre de "la modernisation du travail des juridictions grâce à l'utilisation des moyens électroniques pour engager une action".

Salon international du tourisme à Moscou

L'Algérie participe à la 31ème édition



L'Algérie participera à la 31ème édition du Salon international du Voyage et du Tourisme "MITT Moscou", qui se tient dans la capitale russe du 18 au 20 mars, a indiqué lundi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. "Dans le cadre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, issu de la stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2030, dans son volet lié à la promotion de la destination touristique algérienne, l'Algérie participe, à travers l'Office national du tourisme (ONT), en tant qu'organisme chargé de la promotion touristique, et une délégation d'opérateurs touristiques représentant l'Office national algérien du tourisme (ONAT), le Touring Club d'Algérie, des agences de voyages privées et des arti-

sans, aux activités de la 31ème édition du Salon international du Voyage et du Tourisme (MITT Moscou) qui se tient dans la capitale russe (Moscou), précise la même source. Cette participation, ajoute le communiqué, a pour objectif de mettre en œuvre le programme d'action du secteur visant à promouvoir la destination Algérie au niveau international et à faire connaître les atouts touristiques et culturels du pays, notamment avec les bonnes relations bilatérales liant l'Algérie et la Russie. Cet événement se veut "un rendez-vous important" pour le tourisme, permettant aux visiteurs de découvrir les possibilités de vacances, ainsi qu'"une opportunité de nouer des relations d'affaires entre professionnels et opérateurs du monde entier".

63 ans après les accords d'Évian

Algérie-France: Des relations toujours sous tension

Par Hocine Smaali

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Fête de la Victoire, marquant le 63ème anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, un anniversaire qui intervient dans une conjoncture particulière, marquée par une tension inédite entre Alger et Paris. Les accords d'Évian ont mis fin à 132 ans d'occupation, de spoliation et de crimes contre l'humanité, perpétrés par la France coloniale qui se targue de pays des Droits de l'Homme. L'Algérie a recouvré sa souveraineté nationale grâce à la combinaison de la lutte armée et de l'action politique et au soutien populaire que la Révolution a reçu, malgré toutes les tentatives du colonialiste français de nier les faits. 63 ans après ces accords, l'Algérie et la France traversent une zone de grandes turbulences, marquées notamment par la montée de l'extrême droite raciste dont l'Algérie lui est devenue une obsession au quotidien, à travers ses héritages patentés au sein du gouvernement français. L'acharnement de l'extrême droite française sur l'Algérie, relayé par des médias qui ont pris fait et cause pour cette mouvance, ont fait de l'Algérie, une question intérieure française qui marque la déliquescence politique de la 5e République.

L'algérophobie est devenue ainsi une rente politique pour les revanchards et autres nostalgiques de l'Algérie Française et du paradis perdu qui mènent, à tambour battant, une campagne de stigmatisation délirante contre l'Algérie. Bruno Retailleau, un triste personnage au passé sulfureux et nostalgique de l'esprit colonialiste, ne rate aucune occasion pour cracher son venin, en usant de procédés machiavéliques se dissimulant derrière un "cache-misère" pour souffler sur le brasier de la crise diplomatique inédite avec Alger. L'Algérie, durant toute cette campagne haineuse, est restée digne, forte et imperturbable, en réaffirmant, à chaque fois que besoin est, son rejet catégorique des menaces et des velléités d'intimidation ainsi que des injonctions, des ultimatums et de tout langage comminatoire. Plus de soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, l'histoire semble se répéter pour cette France qui a vu, en 1958, la chute de la IVe République dont la principale cause était... la Question Algérienne. Pour beaucoup d'observateurs, cette chute a été précipitée par l'instabilité gouvernementale chronique de l'époque, ajoutée aux combinaisons partisanes, l'impuissance du Parlement et l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre la question algérienne. C'est la même situation qui prévaut actuellement en France; ce sont certainement les prémisses qui vont accélérer cette fois-ci la chute... de la Ve République qui ne saurait tarder. La commémoration du 63e anniversaire des accords d'Évian est une occasion de rappeler que l'Algérie a accepté le cessez-le feu, après la Révolution du 1er Novembre 1954, menée au départ par une poignée de militants et de maquisards certes, mais résolu-

lus qui - après épisode de tous les moyens antérieurs de lutte et de revendications émancipatrices - avec détermination, avaient bouleversé, par l'action directe, le cours de l'histoire, en s'adressant, en Novembre, au peuple algérien en ces termes homériques: «A vous qui êtes appelés à nous juger...». La célébration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire, proclamée au lendemain de la signature des accords d'Évian, marque la fin d'une longue guerre de libération et d'un combat courageux et héroïque des Algériens contre le colonialisme français. Le 19 mars 1962 reste une date importante pour une génération qui n'arrive toujours pas à oublier ce souvenir d'une victoire malgré les sacrifices d'une guerre dure. «Respirer la liberté» après des années du colonialisme était, pour ces gens-là, une seconde vie dans une Algérie qui se prépare pour l'indépendance. L'annonce officielle du cessez-le-feu conclu le 18 mars à Évian, a été ainsi accueillie avec une immense et incommensurable joie par les moudjahidine des maquis de l'Armée de libération nationale (ALN) et par l'ensemble du peuple algérien qui venait de retrouver sa liberté et sa souveraineté. Dans les villes, on attendait les nouvelles de retrouver justement les combattants vivants et des s'enquérir des leurs, un mari, un fils ou un parent encore en vie. «C'était d'abord des retrouvailles avec nos familles et les gens de nos villages, mais c'était aussi très pénible d'annoncer la mort d'un proche pour quelqu'un qui l'attendait», nous dira un ancien moudjahid qui a croisé, pour la première fois, sans accrochage, les soldats de l'armée française. «Nous les avons croisés, après l'annonce du cessez-le feu ; l'un des soldats français disait à ses camarades: «Regarde les fellaghas, en nous ne quittant pas des yeux», nous dira encore notre interlocuteur, avec émotion, lui qui était au PC de la wilaya III historique, dirigé par des grands de la Révolution Algérienne. Les comités de suivi du cessez-le-feu étaient aussi un autre souvenir pour les moudjahidine de la Vallée de la Soummam qui se rappellent de cette difficulté de gérer ce dossier avec les Français qui étaient des forces ennemis. «C'était au début, un climat de suspicion et puis on est arrivé par la suite à gérer ce dossier, mais ce n'était pas facile avec la présence de harkis qui rôdaient encore dans les parages», nous dit-on de cette date qui marque la victoire. Pour les familles de chouhadas, c'était aussi le début de recherches des leurs, les chercheurs d'os, comme les as surnommés «Tahar Dajout» qui étaient à la recherche des ossements des leurs, pour les déterminer dans la douleur, mais avec émotion et fierté. Les négociations d'Évian qui avaient débuté le 20 mai 1961 et suspendues à plusieurs reprises, ont été marquées par l'obstination de la partie française qui avançait trois propositions, rejetées par la délégation algérienne. Ces propositions concernaient le maintien du Sahara algérien et la base navale de Mers

El-Kébir (Oran) sous domination française, et la question du million de Français établis en Algérie. Pour feu Réhda Malek, porte-parole de la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), dirigée alors par Karim Belkacem, avant d'aboutir au paraphe des Accords d'Évian, signés le 18 mars 1962 consacrant l'indépendance du pays, la délégation algérienne avait rejeté, tout au long de ces négociations, toutes les propositions présentées par la France, hypothéquant la souveraineté nationale après l'indépendance. «La délégation algérienne avait campé sur sa position au sujet du Sahara qu'elle était déterminée à défendre coûte que coûte, avant de convenir avec la délégation française du maintien des investissements français au Sahara pendant une durée de trois ans, notamment après la découverte de pétrole», c'est ce que tenaient à réaffirmer, à chaque fois, besoin est, les historiens des deux rives de la Méditerranée. «Pour ce qui est du statut des Français d'Algérie après l'indépendance, les deux parties sont venues à un accord, accordant un délai de trois ans aux Français pour choisir la nationalité algérienne ou de garder leur nationalité française et être traités conformément aux lois qui régissent les étrangers en Algérie», disaient les mêmes spécialistes de la guerre d'Algérie, réfutant du coup le fameux slogan «la valise ou le cercueil». Par ailleurs, «la proposition présentée par la partie française concernant la Base navale de Mers El-Kébir pour l'exploiter pendant 99 ans a été rejetée catégoriquement par la délégation algérienne», note la même source qui précise à propos de ce sujet «qu'il a été convenu d'accorder seulement une concession de 15 ans à la France». Si le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, a été arraché grâce aux sacrifices des chouhada et moudjahidine, c'est aussi le fruit d'après-négociations menées par la délégation de l'Algérie combattante qui a fait montrer d'une grande intelligence et compétence, en négociant avec l'occupant», estiment les historiens qui sont unanimes à relever «la position historique de cette délégation qui a arraché avec panache l'accord historique qui était l'aboutissement du combat héroïque du peuple algérien, en menant sa glorieuse révolution. Une Révolution du 1er Novembre qui a été aussi, selon les historiens et acteurs de la guerre d'Algérie, l'émanation directe des événements du 8 mai 1945 en Algérie. La proclamation du 1er Novembre 1954, document politique fondamental de la Révolution Algérienne, parmi les plus étudiés par les historiens, n'avait justement pas fait fi du mouvement national depuis la création de l'Etoile Nord-Africaine. Une révolution qui était l'émanation directe des événements de 1945 avec qui le lien était tellement étroit qu'il mérite d'être souligné, mais à la différence que le peuple algérien qui y a manifesté alors, croyait encore en la possibilité de recouvrer ses droits par des moyens pacifiques.

Présidente du groupe parlementaire

La France insoumise (LFI)

Mathilde Panot accuse

Retailleau d'être un fauteur de troubles

La présidente du groupe parlementaire La France insoumise (LFI), Mathilde Panot a, de nouveau, critiqué avec virulence le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui multiplie les déclarations haineuses contre l'Algérie, l'accusant d'être un fauteur de troubles et lui reprochant aussi de s'attribuer des prérogatives qui ne lui reviennent pas. Notre relation avec le peuple frère algérien n'a pas à servir les intérêts personnels d'un petit fauteur de troubles comme monsieur Retailleau, a dit Mme Panot dimanche sur un plateau d'une chaîne TV française. Ne pas censurer le gouvernement Bayrou, c'est laisser l'offensive raciste de Retailleau continuer, assure Mathilde Panot avant de l'accuser de s'octroyer des prérogatives que la Constitution ne lui donne absolument pas, notamment en matière de politique étrangère. La députée du Val-de-Marne souligne que Retailleau n'est ni ministre des Affaires étrangères ni président de la République, et qu'il dépasse ainsi ses fonctions. Monsieur Retailleau est un fauteur de troubles qui ne cesse d'utiliser des expressions comme «Français de papier», comme «Belles heures de la colonisation», comme «Régression vers les origines ethniques...», a-t-elle insisté. Mathilde Panot affirme que les agissements de Retailleau risquent d'aggraver les relations franco-algériennes et appelle à une gestion par la diplomatie, considérant que ça ne sert à rien de jouer le rapport de force. Pour la députée insoumise, jouer l'escalade à tout va, bombarde le torse, provoquer des blessures chez des millions de nos concitoyens qui sont liés au peuple algérien, au peuple de la Méditerranée, n'aidera en rien. La présidente du groupe parlementaire LFI avait déjà vigoureusement dénoncé les provocations et les déclarations racistes du ministre de l'Intérieur français contre l'Algérie, le qualifiant de piètre agitateur. Pour qui se prend Bruno Retailleau à vouloir provoquer une tension insupportable pour des millions de Français, qui vivent une relation directe d'affection et de fraternité respectueuse avec le peuple algérien?, avait-elle dénoncé. Pour rappel, plusieurs voix se sont élevées en France pour critiquer la campagne de désinformation menée par des ministres et responsables français ainsi que par l'extrême droite qui se sont attaqués récemment à l'Algérie.

Bordj Badji Mokhtar

Quatre terroristes

se rendent aux autorités militaires

Quatre terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), en leur possession des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munition, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, 04 terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire. Il s'agit des terroristes Idabir Ighless dit Abou Meriem qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition, Barbouchi Sidi alias dit Tarek qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition, Mokhtari Aboubakrin dit El Moutana qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition et El-Omrani Abdellah dit Abou Moussa qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition", précise la même source. "Cette opération de qualité reflète, une fois de plus, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans tout le pays", ajoute le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Maladies cardiovasculaires, urgence!

Avec un taux de 34 %, les maladies cardiovasculaires sont désormais la principale cause de décès en Algérie, selon les dernières données du rapport de l'Institut national de la santé publique. Intervenant ce lundi, le professeur Djamel Eddine Nibouche a souligné l'importance d'une meilleure gestion des facteurs de risque liés à ces maladies et d'un renforcement des efforts pour lutter contre toutes leurs formes. Toutefois, le cardiologue a insisté sur un enjeu majeur : «La création urgente d'un Observatoire algérien des maladies». «Un Observatoire des maladies est indispensable en Algérie», a-t-il affirmé lors de son passage dans l'émission *L'Invité du jour sur la chaîne 3 de la Radio Algérienne*. Il a expliqué que «la mission de l'Institut national de la santé publique devrait inclure la réalisation d'études et la production de rapports réguliers, qu'ils soient mensuels ou annuels, afin de disposer d'un véritable outil de suivi pour toutes les pathologies graves en Algérie, susceptibles d'accroître le taux de mortalité national». Le professeur Nibouche a également tiré la sonnette d'alarme sur l'ampleur du phénomène, estimant que le taux alarmant des maladies cardiovasculaires exige des autorités publiques une mobilisation équivalente à celle déployée pour la lutte contre le cancer. L'Urgence, selon le professeur Nibouche, est «de s'attaquer aux facteurs de risque de ces maladies morbides», citant le tabagisme, l'obésité chez l'enfant et la consommation de la drogue entre autres qui s'étendent, de plus en plus parmi la tranche d'âge des jeunes. Le professeur Nibouche souligne que la résolution du problème des maladies cardiovasculaires et autres pathologies modernes nécessite une approche complexe et multidisciplinaire, impliquant plusieurs acteurs: l'Etat, la société civile, les collectivités locales, ainsi qu'une prévention individuelle et une sensibilisation dès l'enfance à l'école. Le professeur Nibouche rappelle que si les maladies liées à la pauvreté, héritées de l'époque coloniale, ont été éradiquées, l'Algérie est désormais confrontée à des pathologies typiques des pays développés, comme les maladies cardiovasculaires et le cancer. Ces maladies, parmi les principales causes de mortalité mondiale, sont favorisées par des facteurs de risque tels que le stress, la pollution, les changements alimentaires, le tabagisme (25-30%) et la consommation de drogues. Il insiste sur l'urgence de mieux gérer ces facteurs et de renforcer la prévention, une mission déjà initiée par le ministère de la Santé face à la gravité croissante de ces problèmes. En octobre, le ministre de la Santé avait également mis en avant le développement de pôles de santé spécialisés en maladies cardiovasculaires à travers le pays, visant à améliorer la qualité des soins grâce à un programme de jumelage.

Ramadhan

«Abondance des produits alimentaires»

La première quinzaine du mois de Ramadhan a été marquée par une "abondance" de produits alimentaires à des prix "abordables", a affirmé lundi l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), attribuant ceci aux mesures anticipatives prises par le gouvernement, notamment l'installation de marchés de proximité. Lors d'une conférence de presse, le président de l'ANCA, Tahar Boulanouar a fait savoir que les informations recueillies par les représentants de l'association à travers le pays font état d'un approvisionnement stable sans rupture ni pénurie de produits alimentaires ou de consommation courante au cours des quinze premiers jours du mois sacré. Il a attribué cette disponibilité aux mesures gouvernementales, notamment l'injection de quantités supplémentaires de produits agroalimentaires (huile, sucre, lait en poudre) sur le marché national et le renforcement du contrôle des usines, en plus de l'ouverture des marchés de proximité. "Ces actions ont permis d'assurer un approvisionnement régulier à des prix raisonnables", a-t-il souligné, exprimant le souhait de voir ces marchés devenir permanents au-delà du mois de Ramadhan. Le président de l'ANCA a également relevé une évolution significative de la production nationale, en particulier dans le secteur des fruits et légumes, qui couvre largement les besoins du marché local. Il a précisé que la production locale occupe aujourd'hui une place plus importante dans plusieurs secteurs par rapport aux années précédentes, bénéficiant de la confiance croissante des consommateurs algériens qui privilègient désormais les produits nationaux.

Périmètres irrigués à travers le pays**La superficie totale sera portée à 03 millions d'hectares**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a indiqué, lundi dans la wilaya de Mila où il effectuait une visite de travail, que la superficie totale des périmètres agricoles irrigués à travers le pays sera portée à 3 millions d'hectares "dans les quelques années qui viennent". Les périmètres irrigués, qui couvrent actuellement en Algérie 2,1 millions d'hectares, atteindront, comme prévu dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les 3 millions d'hectares au cours des prochaines années, a souligné le ministre après avoir suivi, sur le site du projet d'un centre de stockage de céréales, à Tadjenaret, un exposé sur la situation de son secteur dans la wilaya de Mila. Cherfa a souligné, dans le même contexte, la nécessité de créer des périmètres irrigués "de manière réfléchie",

avant d'indiquer que son département ministériel "s'efforce de raccorder un certain nombre de périmètres à des stations d'épuration des eaux usées qui peuvent être réutilisées pour irriguer les cultures céréaliers et les arbres fruitiers".

S'agissant des cultures stratégiques qui garantissent la sécurité alimentaire du pays, notamment les oléagineux et les légumes secs, le ministre a insisté sur "l'importance d'étendre leurs superficies et de les inclure dans le cycle agricole des céréales", d'autant, a-t-il ajouté, que l'Etat "a déployé d'importants efforts pour raccorder les exploitations agricoles à l'électricité et leur fournir l'eau d'irrigation afin de développer la production agricole dans les différentes filières". Cherfa a également souligné la nécessité d'atteindre les objectifs fixés pour les plus importantes filières agricoles, "y compris la pomme

de terre dont la disponibilité doit être garantie tout au long de l'année". Evoquant les créances détenues par les éleveurs participant au programme de soutien du prix du lait, non réglées depuis l'année dernière (2024), M. Cherfa a assuré à l'intention des éleveurs de vaches laitières et des collecteurs de lait concernés, que les sommes qui leur sont dues seront réglées "avant la fin du mois de mai 2025".

Au cours de sa visite, le ministre a posé, à la mechta Larbi, dans la commune de Chelghoum Laïd, la première pierre d'un silo stratégique pouvant emmagasiner 100.000 tonnes de céréales, destiné à renforcer les capacités de stockage de la wilaya de Mila. Il a indiqué, in situ, dans une déclaration à la presse, que cette wilaya figure "parmi les régions pionnières en matière de production de différentes espèces de céréales".

Etat d'avancement des travaux de la ligne minière Ouest**Rekhroukh préside une réunion consacrée au suivi**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a vu la participation de cadres centraux du ministère, ainsi que du directeur général (DG) de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître d'ouvrage délégué du projet, en sus des Présidents-directeurs généraux des groupes "GICA", "GCB", "Cosider" "Gitrama" et "Gitra", ainsi que des représentants des entreprises de réalisation nationales et étrangères. A ce titre, le ministre a salué les efforts consentis par les entreprises nationales de réalisation, mettant en avant la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles pour concrétiser ce projet stratégique. Il s'est également félicité de la haute compétence démontrée par les cadres nationaux dans la réalisation des grands projets d'infrastructures, ce qui contribue à la dynamique économique

et reflète l'orientation de l'Etat vers la valorisation des ressources minérales. La ligne minière Ouest s'étend sur 950 kilomètres et comprend trois (3) tronçons : Béchar-Hammaguir (200 km), Tindouf-Oum El Assel (175 km) et Hammaguir-Oum El Assel-Tindouf-Gara Djebilet (575 km). Selon le communiqué, une partie du premier tronçon, d'une longueur de 98 kilomètres reliant Béchar et Abadla, a été achevée, en sus de la construction d'une gare aux normes modernes. Rekhroukh a félicité les cadres nationaux pour leur engagement à concrétiser ce projet selon les normes établies, valorisant leurs efforts pour finaliser les travaux avant les

délais contractuels, initialement fixés à fin février dernier. Se disant satisfait de l'état d'avancement des travaux sur les trois tronçons du projet, le ministre a dit veiller au suivi permanent des différentes étapes de réalisation, insistant sur le respect des phases techniques, la poursuite de la mise à disposition des moyens nécessaires et le renforcement de la coordination entre les différents partenaires. Il a appelé, à cet égard, à la nécessité de respecter les normes internationales et d'assurer la qualité des travaux, soulignant l'importance de relever le défi en achevant le projet dans les délais impartis, conclut le communiqué.

Marché gazier**La consommation mondiale en forte hausse en février**

La consommation mondiale de gaz a connu une forte croissance en février dernier dans plusieurs régions, portée par des conditions météorologiques plus froides que la moyenne et une demande accrue dans plusieurs secteurs, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son rapport mensuel publié lundi. Le GECF a fait état d'une forte hausse de consommation dans les pays de l'Union européenne (UE), qui a bondi de 21% en glissement annuel, atteignant 38 milliards de mètres cubes. Il s'agit de "la sixième hausse consécutive qui s'explique par une demande de chauffage accrue due à des températures hivernales rigoureuses, ainsi qu'à une baisse de la production éolienne et hydraulique, renforçant la dépendance aux centrales à gaz pour assurer la stabilité du réseau électrique", est-il souligné dans ce rapport du mois de mars. Aux Etats-Unis, la consommation de gaz a également augmenté de 7% par rapport à février 2024, pour atteindre 89 milliards de mètres cubes, selon le GECF, précisant que "les secteurs résidentiel et

commercial ont été les principaux moteurs de cette croissance, soutenus par des conditions climatiques plus froides". S'agissant des importations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL), elles ont augmenté de 3,7 % sur un an, atteignant un record de 34,9 millions de tonnes pour le mois de février, a fait savoir le GECF mentionnant que "cette hausse marque ainsi la fin de trois mois consécutifs de déclin". L'Europe constitue aussi la principale région qui a tiré la croissance des importations de GNL, tandis que les besoins en GNL en Asie-Pacifique ont continué de baisser pour le 4e mois consécutif, en raison d'une consommation de gaz plus faible dans certains pays, a-t-on relevé dans ce document. Concernant la tendance des prix spot du GNL, ils ont affiché une légère hausse en février 2025 de 4% par rapport à janvier 2025, selon le GECF en notant que "le marché gazier mondial devrait rester relativement équilibré en 2025, dans un contexte de demande mondiale soutenue (+2 %) et de croissance économique robuste (+3 % de PIB mondial)".

Avec un taux de 34%

Les maladies cardiovasculaires, première cause mortelle en Algérie

Avec un taux de 34%, les maladies cardiovasculaires sont désormais la première cause mortelle en Algérie, selon les derniers chiffres publiés dans le dernier rapport de l'Institut national de la santé publique. Le professeur Djamel Eddine Nibouche est revenu, ce lundi, sur la prise en charge des facteurs de risque de la maladie et la nécessité d'y lutter contre toutes les formes de ces pathologies. Mais l'urgence cruciale, selon le cardiologue, est «la création impérative d'un Observatoire algérien des maladies». «Il faut un observatoire des maladies en Algérie», insisté-t-il à l'émission «L'Invité du jour», de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, soulignant que «le rôle de l'Institut national de la santé publique est de faire des études et des états des lieux annuels, voire des états mensuels, pour qu'on puisse avoir le thermomètre exacte de toutes les maladies morbides, en Algérie, pouvant

évidemment augmenter le taux de mortalité national». Et d'alerter que le taux important susmentionné fait des maladies cardiovasculaires une maladie qui interpelle les pouvoirs publics, au même titre que le cancer, quant à sa prise en charge. L'Urgence, selon le professeur Nibouche, est «de s'attaquer aux facteurs de risque de ces maladies morbides», citant le tabagisme, l'obésité chez l'enfant et la consommation de drogues, entre autres qui s'étendent, de plus en plus parmi la tranche d'âge des jeunes. Cependant, enjoint-il, «l'approche pour pouvoir résoudre le problème et trouver une solution globale est très complexe, demandant beaucoup de temps et suggère nécessairement l'intervention de plusieurs départements ministériels, dont l'Etat, la société civile, les collectivités, de la prévention individuelle et la sensibilisation de l'enfance à l'école». Beaucoup de maladies, dites maladies de la misère, héritées

de l'époque coloniale, ont été éradiquées, selon lui, arguant que «la population algérienne souffre présentement de nouvelles maladies - dites maladies des pays développés, dont nous faisons partie actuellement - sont apparues et dont les facteurs de risque sont connus, à savoir le stress, la pollution, le changement du système alimentaire». Des maladies, souligne l'intervenant, qui sont aggravés par le tabagisme (25-30%) et la consommation des drogues, qui causent non seulement les maladies cardiovasculaires mais aussi le cancer. Deux maladies qui ont le plus grand taux de mortalité dans le monde. Aux yeux du spécialiste, «l'autre urgence est de prendre en charge ces facteurs», insistant sur le travail de prévention, pris en charge par le département en charge au ministère de la Santé qui s'en occupe depuis quelques années de ces problèmes qui deviennent majeurs.

CACOBATPH

Un service électronique pour déclarer l'arrêt de chantier

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-in tempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'un service permettant à ses usagers de transmettre en ligne l'engagement d'arrêt de chantier. Dans une démarche visant à moderniser ses services et à faciliter les procédures pour ses clients, la CACOBATPH annonce "le lancement d'un nouveau service électronique, au niveau de son portail Tasrihatcom, au profit de ses usagers, leur permettant de déclarer l'arrêt de chantier pour cause d'intempéries, de manière totalement dématérialisée, sans avoir à se déplacer aux structures déconcentrées de la Caisse", précise la même source. Selon le communiqué, ce service permet à l'usager de "transmettre en ligne l'engagement d'arrêt de chantier, ce qui le dispense de se présenter à l'Agence, pour déposer ce document".

ANS - ONJSA

Collecte de sang jeudi à la Coupole

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), organise une opération de collecte de sang, jeudi à partir de 21h30 à la Coupole de l'Office du Complexe Olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, a indiqué lundi un communiqué, l'ONJSA. Organisé en marge du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale, l'opération est ouverte aux différents acteurs du mouvement sportif national (Comité Olympique et sportif algérien, fédérations sportives, clubs, dirigeants, entraîneurs, athlètes, arbitres, supporteurs, journalistes, associations, célébrités, entre autres), ainsi que la société civile qui sont cordialement invités à y prendre part massivement. "Cette ini-

tiative se veut être une tradition, et vise à remédier un tant soit peu, à la baisse alarmante de la fréquentation des structures de transfusion sanguine". Le prélèvement se fera dans la grande salle de la Coupole qui sera équipée pour la circonstance, sous la supervision des médecins de l'ANS, représentant le ministère de la Santé, et la collaboration de la direction générale du complexe olympique Mohamed Boudiaf. Placée sous le slogan "une goutte de sang, une clé pour sauver la vie d'autrui", cette initiative qui réunira toutes les conditions de sécurité exigées pour cette action noble et citoyenne, "vise à mobiliser le mouvement sportif national dans toutes ses composantes ainsi que la société civile pour un élan de solidarité et de générosité en ce mois sacré de Ramadhan", a ajouté le communiqué de l'ONJSA.

gement d'arrêt de chantier Pré-renseigné, télécharger de nouveau l'engagement, comportant la signature et le cachet, par l'usager, le représentant syndical ou les représentations des travailleurs et les informations sur le représentant syndical ou d'un représentant du comité participatif". Les deux représentants des travailleurs déclarés dans l'engagement, indique CACOBATPH, "doivent obligatoirement figurer dans la liste nominative, dans le cas contraire, celle-ci sera retournée". Le lancement de ce nouveau service, s'inscrit "dans le cadre des efforts consentis par la Caisse, en vue de renforcer la protection sociale des travailleurs relevant des secteurs du BTPH, particulièrement ceux se trouvant face aux aléas climatiques, ce qui pourrait constituer un danger pour leur santé et sécurité", relève le communiqué.

**La secousse ressentie à Alger, Bouira, Boumerdes et Tizi Ouzou
Un séisme de magnitude 5,1 dans la wilaya de Médéa**

Une secousse tellurique de magnitude 5,1 de grés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, ce mardi à 10h50, dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique. L'épicentre de la secousse a été localisé à 09 km au nord-ouest de Mihoub, précise la même source. A noter que cette secousse a été ressentie à Alger et ses environs, mais aussi dans les wilayas de Bouira, Boumerdes et Tizi Ouzou.

En provenance du Maroc

85 Kg de drogue saisie à Mascara

Les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont réussi, à la fin de la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue, a indiqué lundi la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, cette opération d'envergure a permis l'interpellation de 11 individus, dont trois femmes, et la saisie de 85 kilogrammes de kif traité en provenance du Maroc. L'opération a été menée suite à des investigations approfondies menées par les enquêteurs de la Sûreté nationale, qui ont permis d'identifier les activités criminelles d'un baron de la drogue. Le suspect principal a été interpellé alors qu'il se déplaçait dans un véhicule de tourisme, utilisant une femme et des enfants comme couverture pour dissimuler son activité illégale. Les agents ont découvert la cargaison de drogue soigneusement cachée dans différents compartiments du véhicule, révèle encore la DGSN. Les enquêtes menées sous la supervision du parquet compétent ont conduit à l'arrestation de 10 autres personnes suspectées d'être impliquées dans ce réseau criminel. Parmi les saisies effectuées, on compte 6 véhicules de différents types et modèles, une somme d'argent estimée à 1 milliard et 800 millions de centimes, provenant des activités criminelles et des sommes d'argent en devises étrangères, notamment des dirhams marocains et des euros.

Il avait dissimulé 3.718 kg de bananes destinées à la spéculation illicite

Un commerçant écope de 15 ans de prison ferme

Le tribunal d'Es-Sénia (Cour de justice d'Oran) a prononcé, lundi, une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre d'un commerçant impliqué dans une affaire de saisie d'une quantité importante de bananes destinées à la spéculation illicite, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le tribunal d'Es-Sénia informe que, dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, la brigade de la Gendarmerie nationale (GN) d'El-Kerma a procédé, le 14 mars 2025, à la saisie d'une quantité importante de bananes, estimée à 3718 kg, destinées à la spéculation illicite", lit-on dans le communiqué. "Le suspect, répondant aux initiales (N.A.), a été arrêté et déféré, le 17 mars 2025, devant le Parquet du tribunal d'Es-Sénia en comparution immédiate pour délit de spéculation illicite, où il a été condamné à une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 10.000.000 DA", selon le communiqué.

Accidents de la route

22 morts et 1327 blessés en une semaine

Vingt-deux personnes sont décédées et 1327 autres ont été blessées dans 1132 accidents de la route survenus, durant la période du 9 au 15 mars à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla avec trois (03) décès et 52 blessés, suite à 28 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 425 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (52 incendies), Oran (24) Blida (21). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 324 personnes en situation de danger et exécuté 3937 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN

DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE



وزارة السكن والعمارة والمدينة

ديوان الترقية والتسيير العقاري لومهان

المديرية العامة

دائرة الحكم في المشاريع

**3^{eme} Avis d'appel d'offres Ouvert
Avec exigence de capacités minimales N° 14 /2025**

NIF : 099 931 010 421 329

- Suite à l'infructuosité du 1^{er} avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N°36/2024 paru aux journaux Compétition Pub et El Djemhouria en date du 25/08/2024.
- Suite à l'infructuosité du 2^{eme} avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N°50/2024 paru aux journaux Bola et El Djemhouria en date du 24/11/2024.

Conformément aux articles 30, 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 30, 39, 40, 42 et 44 du Décret Présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, lance un 3^{eme} avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour, La Réalisation (En Une Tranche Ferme Et En Une Tranche Conditionnelle) D'un Collège Type Base 06 Au Niveau Du Site Des 4400 Logements LPL A Belgaid Commune De Bir El Djer (CITES D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME NATIONAL 2017)

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de cinq mille (5000,00 DA), représentant les frais de reproductions.

Sont éligibles à cet appel d'offres, toutes les entreprises publiques et privées physiques ou morales, de droit algérien et exerçant conformément à la réglementation en vigueur et remplissant les conditions d'éligibilité définies ci-dessous.

Les groupements entre les entreprises ne sont pas admis pour participer au présent appel d'offres :

| Capacités | Conditions d'éligibilité | Pièces justificatives |
|--|--|--|
| Professionnelles | Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale. | la qualification et classification professionnelle en cours de validité |
| Financières | Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieur à 70 000 000,00 DA | Justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts. |
| Techniques | <p>1-Moyens humains dont l'entreprise doit disposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur ou master ou plus dans le domaine du bâtiment ou architecte <p>2-Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un Engin de terrassement -Un Camion de 10 Tonnes ou plus (à beine ou à plateau). -Moyens de production de béton d'une capacité minimale 10 m³/h ou plus -Une Grue mobile <p>3-Références professionnelles : Ayant réalisé au minimum en lot unique (02) Projets de catégorie « B » ou, plus</p> | <p>Justifié par Diplôme +Attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité</p> <p>-Une copie de cartes grises et la polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant</p> <p>-Pour le matériel non roulant (grue + moyen de production de béton) à justifier par PV d'un huissier de justice ou expert agréé auprès des mines moins d'une année à la date d'ouverture des plis.</p> <p>Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et signées par l'ordonnateur</p> |
| Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement. | | |

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

- Les moyens humains et matériels pris en considération dans l'éligibilité ne sont pas sujet de notation lors de l'évaluation de l'offre technique, faute de quoi son offre sera rejetée.

Les offres accompagnées des pièces et documents, et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppe distinctes :

- Une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

- Une enveloppe contenant « l'Offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I d'ORAN

Soumission à ne pas ouvrir que par la Commission D'ouverture des Plis et Evaluation des Offres

3ème Avis d'appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° ...14..../2025

Projet : La Réalisation (En Une Tranche Ferme Et En Une Tranche Conditionnelle) D'un Collège Type Base 06 Au Niveau Du Site Des 4400 Logements LPL A Belgaid Commune De Bir El Djer (CITES D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME NATIONAL 2017)

Et déposer à l'adresse suivante :

L'Office de Promotion et Gestion Immobilière de la wilaya d'ORAN

08, Place Boudali Hasni Sidi El Houari / ORAN.

Le délai de préparation des offres est de **dix (10 jours)**, l'heure limite dépôt des offres à 12H00.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure de l'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12H00 à compter de la première parution dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13h00, en séance publique, au siège de L'OPGI d'Oran.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés de la dure de préparation des offres, à compter du dernier jour de dépôt des offres.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004221 19.03.2025

| REPUBLICA ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE | | | | | | |
|---|-----------------|---------------------|--|--|----------------------------|-------------------|
| ANNONCE DE RECRUTEMENT | | | | | | |
| - LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ORGANISE UN CONCOURS SUR TITRE AU GRADE DE : | | | | | | |
| GRADE | NOMBRE DE POSTE | MODE DE RECRUTEMENT | CONDITION D'ACCÈS | SPECIALITE | LIEU D'AFFECTATION | AUTRES CONDITIONS |
| Maître d'enseignement Spécialist principal | 08 | Concours sur titre | Candidats titulaires d'un diplôme de licence | Langue et littérature arabe dans toutes les spécialités - sciences islamiques dans toutes les spécialités - sciences sociales: philosophie , sociologie dans toutes les spécialités - psychologie dans toutes les spécialités | D.A.S.S RELIZANE | / |
| | 01 | | | Sciences de l'éducation dans toutes les spécialités Sciences humaines : Histoire dans toutes les spécialités Sciences des médias et de la communication Géographie dans toutes spécialistes Sciences de l'entreprise dans toutes les spécialités Sciences économiques dans toutes les spécialités Sciences financières et comptables dans toutes les spécialités Sciences de gestion dans toutes les spécialités - Droit dans toutes les spécialités Sciences juridiques et Administratives - Sciences politiques dans toutes les spécialités Sciences internationales dans toutes les spécialités | CPPEH MENTAUX OUED RHOU 01 | |
| Professeur d'enseignement Spécialist | 01 | Concours sur titre | Candidats titulaires d'un diplôme de licence | Sciences humaines- Histoire dans toutes les spécialités Géographie dans toutes spécialités | D.A.S.S RELIZANE | / |
| Médecin généraliste I de la santé publique | 01 | Concours sur titre | Candidats titulaires du diplôme doctorat en médecine | Diplôme en doctorat en médecine | EEA Relizane | / |
| | 01 | | | | EEH AUDITIPS Relizane | |
| | 01 | | | | FPA Relizane | |
| Psychologue scolaire de grade 01 | 01 | Concours sur titre | Candidats titulaires d'un diplôme de licence | Psychologie - spécialité en Psychologie scolaire ou éducative - ou enseignement Spécialisé - ou diplôme équivalent | D.A.S.S RELIZANE | / |
| Orthophoniste en Correction la Prononciation et L'expression linguistique de grade 01 | 01 | Concours sur titre | Candidats titulaires d'un diplôme de licence | Licence en psychologie - Spécialité en orthophonie ou diplôme équivalent | D.A.S.S RELIZANE | / |
| | 01 | | | | CPPEH MENTAUX Oued Djemaa | |

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE LES PIÈCES SUIVANTES :

- La première inscription à la candidature s'effectue via le site internet (Service-Solidarité.gov.dz) et après saisie des données demandées par le candidat. Le formulaire de candidature est imprimé et déposé joint au dossier requis selon le tableau d'affichage.
- Demande manuscrite de participation au concours.
- Formulaire d'information pour le concours sur titre.
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou de diplôme requis.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité document vues par la sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou social des jeunes diplômés précisant l'emploi occupé le cas échéant.

LE DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIT ÊTRE DEPOSÉS A L'ADRESSE SUIVANTE : LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE - WILAYA DE RELIZANE ET OU CENTRES SPÉCIALISÉS PLACES SOUS LA TUTELLE . CHACUN SELON LE POSTE OUVERT.

OBSERVATION:

- La date limite de réception des dossiers est de quinze (15) jours à compter de la date qui est la date de publication de l'annonce dans le journal officiel. et ils ne peuvent pas être acceptés après cette date.
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

LE DIRECTEUR LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004328 19.03.2025

| REPUBLICA ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------------------|----------------|---------------|-----------------|--------|-----------------|--------------|---|-------------------------|----------------|--------|-----------------|------|-----------------|---|-----------------------|----------------|--------|-----------------|------|-----------------|---|------------------------------|----------------|--------|-----------------|------|-----------------|---|---------------|--|
| MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| WILAYA DE MOSTAGANEM | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DIRECTION DE L'EDUCATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BUREAU DES CONSTRUCTIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>- Conformément aux instructions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 code des marchés publics et suite au 1^{er} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, apparu aux quotidiens nationaux " Le Carrefour d'Algérie" le 31/12/2024 et " El Djemhouria " le 05/01/2025 relatif à l'opération Renouvellement des Équipements pour les INFEN au profit de la wilaya de Mostaganem et suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres financières tenue le 04/03/2025 au siège de la Direction de l'Education de la wilaya de Mostaganem le maître de l'ouvrage décide l'attribution provisoire aux les entreprises:</p> <p>* Lot N° 01: Mobilier Scolaire - Sarl SAFMOB -Boumerdes</p> <p>* Lot N° 02: Matériel d'Informatique et Et Bureau - Ets ALCOM COMPUTERS-Oran</p> <p>* Lot N° 03 : Matériel De Cuisine – Ets BOUCHIKHI Ahmed Lamine –Oran</p> <p>*Lot N° 04: Mobilier De Salle De Conférence - INFRUCTUEUX</p> <p>*Lot N° 05: Fourniture D'un Groupe Electrogène - Ets SARL ETKA POWER COMPANY- Alger</p> <p>*Lot N° 06: Matériel D'entretien - INFRUCTUEUX</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>OP Programme 2023</p> <p>➤ N.I.F : 096227019000242</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N</th><th>Fournisseur</th><th>Total montant</th><th>Note Finale</th><th>N.I.F</th><th>Délais</th><th>Observations</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td><td>Sarl SAFMOB – Boumerdes</td><td>1.628.610,20DA</td><td>166,73</td><td>099816000403992</td><td>05 j</td><td>Meilleure offre</td></tr> <tr> <td>2</td><td>ALCOM COMPUTERS- ORAN</td><td>6.862.849,00DA</td><td>179,00</td><td>196531010239830</td><td>05 j</td><td>Meilleure offre</td></tr> <tr> <td>3</td><td>BOUCHIKHI Ahmed Lamine –Oran</td><td>4.413.700,00DA</td><td>168,00</td><td>197831011140145</td><td>05 j</td><td>Meilleure offre</td></tr> <tr> <td>4</td><td colspan="2" style="text-align: center;">• INFRUCTUEUX</td><td data-kind="ghost</tr></tbody></table> | N | Fournisseur | Total montant | Note Finale | N.I.F | Délais | Observations | 1 | Sarl SAFMOB – Boumerdes | 1.628.610,20DA | 166,73 | 099816000403992 | 05 j | Meilleure offre | 2 | ALCOM COMPUTERS- ORAN | 6.862.849,00DA | 179,00 | 196531010239830 | 05 j | Meilleure offre | 3 | BOUCHIKHI Ahmed Lamine –Oran | 4.413.700,00DA | 168,00 | 197831011140145 | 05 j | Meilleure offre | 4 | • INFRUCTUEUX | |
| N | Fournisseur | Total montant | Note Finale | N.I.F | Délais | Observations | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | Sarl SAFMOB – Boumerdes | 1.628.610,20DA | 166,73 | 099816000403992 | 05 j | Meilleure offre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | ALCOM COMPUTERS- ORAN | 6.862.849,00DA | 179,00 | 196531010239830 | 05 j | Meilleure offre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | BOUCHIKHI Ahmed Lamine –Oran | 4.413.700,00DA | 168,00 | 197831011140145 | 05 j | Meilleure offre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | • INFRUCTUEUX | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

La cherté de la vie pousse de plus de plus de gens à rompre le jeûne «dehors» Quand les produits les plus prisés sont dans le hit parade

Par B. Habib

Qu'est-ce qu'il faudrait espérer acheter moins cher, durant ce Ramadhan 2025? Les légumes les plus convoités par les ménages, durant ce mois de Ramadhan, affichaient lundi 17 mars, les 140 DA le kilo alors que les viandes blanches plantaient entre 430 et 480 DA le kilo, de quoi au fait flirter une cherté de la vie qui pousse de plus de plus de gens à rompre le jeûne «dehors» en cette fin de Ramadhan peu clément et ce, au vu des chiffres, a priori, instables qui règnent sur le marché local tellement les contrôles des prix se sont fait rares depuis l'entame du mois sacré. Cela fait plus de quinze jours que les prix des légumes et des viandes sont inchangés tandis que d'habitude, un

fléchissement des prix apparaissait dès la première quinzaine du Ramadhan. Les consommateurs qui n'en ont cure, tellement ces hausses de prix sont injustifiées, leur sautent aux yeux comme un «fait banal», au fil des Ramadans précédents, sont dubitatifs et pantois sur l'état de dérisio[n] auquel est parvenue la mercu[r]iale, au niveau de la plupart de marchés notamment celui de la Bastille devenu du reste, depuis le début de ce mois, «un vrai épouvantail» pour les consommateurs.

Le commun des consommateurs doit certainement se frotter les sourcils à la vue des prix des poissons pratiqués sur le marché local et qui dépassent pour leur écrasante majorité les 1.400 et les 1.500 DA le kilo. Pour la sardine, il ne faut guère être fort surpris par son prix qui plafonne

ces derniers jours les 1.600 DA le kilo. Un sentiment d'exaspération commence peu à peu à gagner les esprits des citoyens au faible revenu qui s'aperçoivent alors que les prix des légumes les plus demandés comme la pomme de terre, la tomate et la laitue sont expressément gonflés, du fait des pratiques spéculatives tant réprimées par les lois et ce, malgré tous les efforts fournis par les pouvoirs locaux.

C'est un secret de polichinelle que le commun des visiteurs de passage, au moment du F'tour à Oran, aura remarqué de visu qu'il y a manifestement de plus en plus de gens et de femmes qui préfèrent rompre le jeûne «dehors» dans les Maidates Ramadhan plutôt que de manger chez soi, avec ce qui en découle comme dépense onéreuse.

Service des maladies digestives et hépatiques de l'EHU

Journée de sensibilisation sur le cancer du côlon

Par A. Kader

Sur une durée de 03 jours, l'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 54, à Oran, lance des Journées de sensibilisation et portes ouvertes sur le cancer du côlon. Cet évènement a été organisé en ce mois de mars qui coïncide chaque année avec la Journée mondiale de lutte contre le cancer du côlon. Ces Journées s'inscrivent dans un plan national, sous le thème « Vo-

tre santé est dans votre alimentation ». L'objectif de ces journées est d'instaurer la culture de sensibilisation sanitaire à cette maladie et à la façon de la traiter. Ont pris part à ces journées, organisées dans des tentes, à l'entrée de l'EHU, des spécialistes de cette maladie. Lors d'un discours, M. Kadi Mohamed Habri, directeur adjoint, a souligné que de telles campagnes de sensibilisation ne sont que le reflet du programme de sensibilisation mené par la Direction de l'éta-

blissement hospitalier, tout au long de l'année pour diverses maladies, notamment les cancers de divers types. Notons que le cancer du côlon est considéré comme l'un des types de cancer les plus fréquents chez l'homme et le deuxième chez la femme, puisque 6.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année au niveau national. Au niveau du service des maladies digestives et hépatiques de l'EHU, pas moins de 17 à 20 nouveaux cas sont enregistrés tous les trois mois.

Prière des Tarawih

Un moment de communion entre les générations

Chaque soir du mois sacré de Ramadhan, les artères d'Oran revêtent un cachet particulier, s'illuminant d'une lueur particulière provenant des éclairages des mosquées et des lieux de prière et créant une atmosphère empreinte de spiritualité. La ville vibre d'une énergie collective, portée par la prière des Tarawih, ce moment spécial où les fidèles se rassemblent pour accomplir les prières surérogatoires après la rupture du jeûne. Mais au-delà de la dimension spirituelle, cette prière revêt aussi un aspect profondément communautaire, renforçant les liens entre les générations. Quelques instants avant la prière de l'Icha, les ruelles du lotissement de Haï Khemisti au boulevard du Millénaire, désertes pendant l'Iftar, s'emplissent de fidèles. Grands et petits pressent le pas pour se rendre aux mosquées de ce grand quartier. Nadia, une mère de famille, se rend à la mosquée "Saâd Ibn Abi Waqas", depuis le début du mois béni, avec sa belle-mère et ses deux filles âgées de 4 et 7 ans. Les journées laborieuses passées à la cuisine ne dissuadent pas cette maman qui ne rate "pour aucune raison" ces prières surérogatoires. Nadia qui guide les pas de sa belle-mère, dont l'âge a subtilisé une grande partie de son autonomie, tient la main de sa fille de 4 ans et garde un œil sur celle de

7 ans. Les quatre avancent d'un pas lent mais sûr. L'atmosphère qui règne dans la mosquée "Saâd Ibn Abi Waqas" pendant la prière des Tarawih est unique. Dès la fin de l'Iftar, les familles se dirigent vers les mosquées, à pied ou en voiture, dans une véritable procession qui révèle l'importance de ce moment. Les voix des enfants, les pas des aînés, les sourires des jeunes, tous convergent vers ces lieux de prière. Les hommes, les femmes et les enfants, pieds nus, entrent dans la mosquée empreinte de spiritualité. A l'intérieur, les fidèles s'installent dans un silence respectueux, attendant le début de la prière de l'Icha, puis les prières des Tarawih. Les murs de la mosquée ornés de calligraphies deviennent un cadre parfait pour cette communion religieuse. L'imam, avec sa voix profonde, mène la prière dans un ordre parfait, chacun des fidèles suivant le mouvement avec une grande concentration. Le rythme des versets du Coran récités pendant la prière de Tarawih semble s'unir à celui des cœurs qui battent à l'unisson. Ce tableau est rehaussé par la présence de toutes les générations ensemble. Dans la même mosquée, des enfants, des adultes et des personnes âgées prient côté à côté. Les plus jeunes, assis près de leurs parents, découvrent les gestes et les paroles, tandis que les aînés, ayant transmis cette

tradition à leurs enfants, prient dans la sérénité. Cette communion entre les générations fait partie intégrante de l'âme de la prière des Tarawih. Pour beaucoup de familles oranaises, la prière des Tarawih représente un rituel à la fois religieux et familial. Mohamed, père de famille, se confie : "Pour nous, la prière des Tarawih est plus qu'un simple acte religieux, c'est aussi un moyen de renforcer les liens familiaux. C'est l'occasion de réunir les différentes générations, de montrer à mes enfants l'importance de ce mois sacré. Ils sont jeunes, mais savent déjà ce que cela représente. Ils aiment venir avec nous et nous prions ensemble. C'est un moment de partage". Khaled, un jeune homme de 25 ans, explique, pour sa part : "J'ai toujours prié avec ma famille pendant le Ramadhan. C'est un moment très fort pour moi, car ça nous permet de nous rapprocher les uns des autres, de renforcer notre foi. Et puis, c'est une manière de rendre hommage à nos parents, qui nous ont appris l'importance de la prière dès notre plus jeune âge". Fatima, une grand-mère de 70 ans, exprime son bonheur de voir sa famille réunie : "Quand je vois mes petits-enfants prier à côté de moi, cela me remplit de joie. La prière des Tarawih est un moment sacré où l'on vénère Dieu, mais c'est aussi un moment de partage et de transmission.

Fabrication de véhicules

Avancement notable du projet d'extension de l'usine Fiat d'Oran



Le projet d'extension de l'usine Fiat d'Oran enregistre un avancement "notable", a indiqué lundi dans un communiqué la société "Stellantis El Djazair", précisant que les travaux des unités de ferrage et de peinture ont franchi la barre des 70 % de réalisation. "Stellantis El Djazair accélère l'extension de son site industriel à Tafraoui, dans la wilaya d'Oran", est-il souligné dans le communiqué ajoutant que "cette extension permettra d'accroître la capacité de production et le taux d'intégration locale de l'usine". Le groupe a également investi dans des équipements robotisés "de pointe" et prévoit de recruter des collaborateurs spécialisés dans ce domaine, qu'il prévoit aussi de former en Algérie et à l'international, afin d'acquérir des compétences "inédites" dans le pays, selon la même source.

Réseau distribution de gaz

67 cas d'atteintes depuis le début du mois

La Direction de la distribution d'Oran a enregistré de nombreux cas d'agressions sur son réseau. Selon les statistiques, l'entreprise a recensé 67 cas d'atteintes au réseau depuis le début du mois de janvier 2024 à ce jour. Les principales causes de ces incidents en hausse sont les excavations anarchiques effectuées par des engins appartenant aux différentes entreprises en charge des chantiers dans les communes d'Oran et de Bir El Djir, et ce, sans consulter nos services techniques. «Malgré nos nombreuses correspondances adressées aux différents organismes et entreprises les exhortant à respecter la procédure en vigueur avant d'entamer des travaux, à savoir l'obtention d'un permis de travail, ce qui permettrait une coordination avec l'ensemble des entreprises, y compris Sonelgaz Distribution», nos appels sont restés vains. Ces atteintes provoquent parfois des perturbations dans l'approvisionnement en gaz. De plus, la répétition de ces incidents engendre des points de vulnérabilité sur le réseau, sans parler des divers accidents. Nos services techniques interviennent à chaque fois pour stopper les fuites du gaz et réparer le réseau. Il est à noter que le réseau de distribution du gaz dans la wilaya d'Oran dépasse les 1 168 km. Un programme a été mis en place afin de détecter les fuites et d'inspecter 200 km de réseau dès le début de l'année 2025.

Alimentation en eau potable

Des perturbations dans la partie-Est de la wilaya d'Oran

Des perturbations dans l'alimentation en potable ont été enregistrées lundi dans la partie-est de la wilaya d'Oran, à cause d'une panne au niveau du système de transfert MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), a indiqué un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Les communes de Bethioua, Arzew, Gdyel, Bir El Djir, ainsi que des parties de la ville d'Oran, sont touchées par les perturbations, a-t-on précisé de même source. Le programme d'alimentation habituel sera repris dès la finalisation de la réparation de cette panne, a-t-on ajouté.

Sidi Bel Abbès**Saisie de près de 13.000 comprimés psychotropes et 150 grammes de cocaïne**

Poursuivant ses efforts visant à lutter contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont traité, au cours du mois de février dernier, 520 affaires liées à des délits de droit commun, qui portaient principalement sur des atteintes aux personnes et aux biens, des délits de drogue et de psychotropes ainsi que des cybercrimes. Suite à cela, 688 personnes ont été arrêtées et présentées devant les autorités judiciaires compétentes après l'achèvement de toutes les étapes de l'enquête, selon un communiqué des services de la police. Dans le même contexte, les policiers ont saisi, au cours de la même période, près de 13.000 comprimés psychotropes de différents types, 150 grammes de cocaïne et 15 flacons de liquides hallucinogènes. La police de Sidi Bel-Abbès met à la disposition des citoyens ses numéros verts (1548 - 17 - 104) ainsi que l'application "Allo Police" pour signaler tout comportement suspect.

Mohamed Nouar

Vieille ville de Nedroma**Le Plan de sauvegarde approuvé par arrêté interministériel**

L'arrêté interministériel portant approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, cité historique de la wilaya de Tlemcen, a été publié au Journal officiel N°15. L'arrêté, signé par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en application des dispositions de la Loi N° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, approuve le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma. Le plan, mis à la disposition du public durant les 30 jours qui suivent la publication du présent arrêté, peut être consulté au niveau du siège de la commune de Nedroma et au niveau du siège de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), stipule cet arrêté. L'Agence veille au suivi de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde et de en concertation avec le président de l'Assemblée populaire communale de Nedroma et toutes les autorités et parties concernées, selon les termes de l'article 6 de cet arrêté. Le ministère de la Culture et des Arts a souligné, dans un communiqué, que l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, vient "renforcer les efforts de l'Etat algérien dans la protection du patrimoine". Elle constitue aussi une "étape importante" dans le processus de préservation des sites historiques de la wilaya de Tlemcen. "La vieille ville de Nedroma dispose de nombreux monuments historiques alliant authenticité et modernité et demeure un "témoin vivant d'une civilisation islamique ancienne", a souligné le ministère, notant que ce plan de sauvegarde "répond au besoin urgent" de préserver un patrimoine "unique", partie intégrante de l'identité algérienne. "Le ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts pour inscrire la vieille ville de Nedroma, dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco", a relevé le ministère, qualifiant cette approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Nedroma d'"étape juridique fondamentale" devant renforcer le statut de Nedroma comme un des secteurs sauvegardés les plus importants en Algérie" qui contribuera à "consolider sa valeur historique et culturelle".

Chlef**Entrée en production de nouvelles cages flottantes**

Huit nouvelles cages flottantes sont entrées en production au niveau d'une ferme marine privée opérationnelle sur le littoral de la commune de Beni Haoua, au nord de la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès du responsable de la direction du secteur. Selon Hocine Melikeche, directeur de la pêche et de l'aquaculture, il s'agit de l'entrée en production de nouvelles cages d'élevage de daurade royale et de loup de mer dans le cadre d'une opération d'extension d'une ferme marine privée de la commune de Beni Haoua. Il a, aussi, souligné la « dynamique caractérisant actuellement cette filière, suite au succès des premiers projets en la matière, avant les extensions d'activités en cours ». Ces

nouvelles cages permettront de relever le nombre des cages flottantes opérationnelles sur le littoral de Chlef, tout en augmentant la capacité de production de cette ferme marine, qui sera portée à 1.000 tonnes/an, contre près de 600 tonnes/an auparavant, a-t-il ajouté. La wilaya de Chlef compte actuellement 3 fermes marines en cours de production et de commercialisation, la plus grande étant représentée par la ferme marine « El Mokretar Aqua » (40 cages) dans la commune d'oued Goussine, tandis qu'un autre projet de 24 cages flottantes sur le littoral de la commune de Sidi Abderrahmane est en cours d'étude et d'approbation par la commission de wilaya en charge des projets du domaine. A noter l'ouverture de deux points

de vente de poissons à Chlef, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, à l'initiative des services de la pêche et de l'aquaculture, en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Chlef. Le premier au marché de la Rahma de la commune de Chlef et le second à la pêcherie Yakout de la commune de Ténès, notamment pour la vente de la daurade à des prix compétitifs, allant de 1.200 à 1.400 DA/kg, selon la même source. En 2024, la production de la filière d'aquaculture marine à Chlef a été estimée à plus de 1.900 tonnes, soit une hausse de l'ordre de 7,5% comparativement à 2023, qui a connu une production de 1.777 tonnes, selon les chiffres fournis par la direction du secteur.

Retard dans les travaux des centres de stockage**Le wali de Tissemsilt hausse le ton**

Par ABDENOUR M.

Le projet de construction de 03 centres de stockage des céreaux à Ammari, destiné à améliorer les capacités de conservation des récoltes dans la wilaya de Tissemsilt, accuse un retard préoccupant. Lors d'une visite d'inspection, le wali, M. Bouzaïd Fethi, a constaté l'avancement insuffisant des travaux et n'a pas caché son irritation face à cette situation. Exigeant une reprise rapide et efficace du chantier, il a ordonné le renforcement des équipes et l'adoption d'un rythme de travail intensif en rotation continue. Il a également mis en garde les entreprises en charge du projet contre d'éventuelles sanctions, allant jusqu'à la résiliation de leur contrat et leur inscription sur une liste noire en cas de non-respect des délais.

**Tissemsilt****40 kg de poulet avarié saisis par la police**

Par ABDENOUR M.

Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont procédé à la saisie de 40 kg de viande blanche avariée. Cette importante quantité de poulet, impropre à la consommation, était destinée à être commercialisée dans la ville de Tissemsilt. Dans le cadre des opérations de contrôle renforcées durant du mois de Ramadhan, les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt ont mis

la main sur une cargaison de viande blanche, impropre à la consommation. L'intervention, menée par la police de l'urbanisme et de l'environnement, en coordination avec la police générale, les services vétérinaires et la Direction du commerce, a permis de saisir 40 kg de poulet stockés dans des conditions non conformes aux normes sanitaires. La marchandise, transportée dans des sacs plastiques noirs à l'arrière d'un véhicule, présentait des risques sanitaires avérés,

comme l'a confirmé le vétérinaire du service d'hygiène de la commune de Tissemsilt. Le contrevenant a été interpellé et fera l'objet de poursuites judiciaires, tandis que la volaille saisie a été immédiatement détruite au centre d'enfouissement technique. Les autorités locales rappellent que la lutte contre la fraude alimentaire reste une priorité, particulièrement en cette période de forte demande. Des contrôles renforcés seront maintenus pour protéger la santé des consommateurs.

Sour El-Ghozlane (Bouira)

Lancement d'une série de projets de développement

Une série de projets de développement relevant de plusieurs secteurs a été lancée, dimanche, à Bouira au profit des populations de la commune de Sour El-Ghozlane (Sud). Lors d'une visite de travail effectuée dans cette localité, le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmouri, a procédé à la pose de la première pierre du projet de l'extension de l'Institut national de formation supérieure paramédicale. Le chef de l'exécutif local a accordé un délai de 12 mois pour l'achèvement des travaux et la livraison de ce projet. Par la même occasion, M. Laâmouri a procédé à l'installation des entreprises sur le site du chantier en prévision de l'entame des travaux de réhabilitation de l'hôpital des Frères Yahiaoui, avec une capacité de plus de 270 lits, selon la fiche technique du projet présentée sur place. Toujours dans la commune de Sour El-Ghozlane, les autorités locales ont procédé au lancement des travaux de réalisation d'un important poste électrique d'une capacité de 60/220 kv pour renforcer l'alimentation en cette énergie dans les régions de Dirah, El Hachimia, Sour El-Ghozlane et Bir Ghalbou. Un montant de plus de 157 millions de dinars avait été alloué à ce projet, dont les travaux devraient être achevés d'ici le mois de juillet, selon la fiche technique présentée sur site au wali. Un autre projet, relevant du secteur



de l'énergie et portant sur le raccordement de 95 foyers au réseau électrique, a été également mis en service dans la commune de Sour El-Ghozlane pour un montant de plus de 27 millions de dinars. Lors de sa visite, M. Laâmouri s'est rendu dans la localité de Tbabkha pour s'enquérir de l'avancement du projet de plantation d'une superficie de 110 hectares en arbres fruitiers. «Ce projet a été lancé dans le cadre de 3ème tranche du programme de la réhabilitation et de l'extension du barrage vert à travers sept communes situées au sud de la wilaya de Bouira (Sour El-Ghozlane, Dirah, El Hakimia, Maâmoura, Ridane, Hadjra Zerga et Taguedit)», a expliqué le directeur de la Conservation des forêts, M. Mounir Demdoum. «Notre objectif est de développer davantage la filière arboriculture dans ces régions», a-t-il souligné. Un autre projet relevant du secteur de l'hydraulique a été mis en service dans les localités Ouled Amara et Ouled Ali relevant de la commune de Sour El-Ghozlane. «Ce projet a porté sur la réalisation d'un forage d'une capacité de 1,5 litres par seconde, ainsi que d'un réservoir de 100 M3 pour garantir une alimentation en eau potable à 120 foyers issus de ces deux villages», a expliqué à l'APS le directeur de l'Algérienne des Eaux (ADE), Hakkim Lacen. A Sour El-Ghozlane, le chef de l'exécutif a lancé un autre projet de réalisation de 100 logements de la formule public-locatif, dont le montant s'élève à 100 millions de dinars, selon les détails recueillis lors de cette visite.

Veillées de Ramadhan

La «magie» du conteur opère toujours à Biskra

Les veillées du mois de Ramadhan sont marquées, cette année dans la capitale des Zibans, par le retour du conteur, ce personnage mi-folklorique, mi-pédagogique dont la faculté de capturer un auditoire est intacte. Assis en cercle dans un espace offert par la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami de Biskra, les enfants n'ont d'yeux que pour Mohamed-Laïd Hamada (le conteur en question) auquel ils sont accrochés aux lèvres, comme fascinés. Affectueusement appelé "Ammou Hamada", le conteur puise à pleines brassées dans son imagination pour "sortir" des histoires de mythologie, d'animaux qui parlent, d'exploits chevaleresques et d'improbables prouesses de héros venus du fin fond des traditions populaires.

Au fil de son récit, "Ammou Hamada" ajuste ses gestes et ses mouvements aux péripéties de l'histoire qu'il narre et adapte le timbre de sa voix qui devient tantôt mystérieux, tantôt (presque) inaudible, avant d'être ponctué "d'envolées" d'éloquence que le jeune auditoire, impatient de connaître la fin du conte, semble apprécier tout particulièrement. Le conteur choisit toujours ses histoires en fonction du public qu'il a face à lui. L'important, pour lui (comme l'expliquera Mohamed-Laïd Hamada), est d'accaparer l'attention de l'auditoire et la garder en éveil tout au long du récit. "Parfois, confie-t-il, mon jeune public est tellement plongé dans les

détails d'une histoire qu'il se met à en imaginer l'épilogue. Cela se ressent à la petite déception perceptible lorsque la fin du récit n'est pas celle qu'il espérait, ou au bonheur qui se lit dans tous les yeux lorsque le bien triomphe du mal". Le conteur souligne, dans un entretien accordé à l'APS, qu'il y a toujours une morale dans les histoires qu'il raconte, c'est pourquoi il s'efforce à utiliser un langage simple et un style dépouillé adaptés aux tout-petits. Il soutient également que nombre des histoires absorbantes qu'il raconte, telles que "Le lion et Aïcha", "Le roi et le ver de terre" et la célèbre saga de Djeha contribuent toutes, selon lui, à "accroître le bagage linguistique de l'auditeur et à développer l'imagination des enfants". Pour Mohamed-Laïd Hamada, "faire incarner des personnages en parlant à un public attentif procure un plaisir immense au conteur qui utilise ce moyen pour transmettre des valeurs, les yeux dans les yeux, loin des réseaux sociaux, et d'une manière différente de celle qui consiste à lire des pages de livres". Même si le conteur "peut s'apparenter à un monologuiste, puisqu'il est le seul à parler, une sorte de dialogue s'instaure avec le public et cela se ressent, dit-il, à travers l'expression des visages, celle-ci traduisant, selon le cheminement du conte, l'étonnement, quelquefois la peur, l'amusement, le soulagement et – invariablement – le bonheur lorsque l'histoire est ponctuée d'un hap-

py-end". La raréfaction des conteurs, chanteurs d'une culture tombée en désuétude car "agressée" de toutes parts par les technologies d'aujourd'hui en matière de communication, a aussi provoqué le tarissement des espaces alloués à cette activité. C'est pourquoi, la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami a offert une précieuse solution à ce manque en mettant une de ses salles à la disposition du conteur et de son jeune et fidèle public. Loin des séries télé, des salles de jeux et des réseaux sociaux, il existe encore, et vous voyez-bien que Mohamed-Laïd Hamada en est tout heureux, des enfants passionnés d'histoires extraordinaires et de héros fabuleux", souligne le directeur de la bibliothèque, Badreddine Masmoudi.

Blida

19.000 personnes aux besoins spécifiques perçoivent l'AFS

Quelque 19.000 personnes à besoins spécifiques de la wilaya de Blida bénéficient de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) bafectée par l'Etat pour améliorer les conditions de prise en charge de cette catégorie vulnérable de la société, a-t-on appris, dimanche, d'un responsable de la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). « Au moins 19.000 personnes à besoins spécifiques de la wilaya perçoivent l'allocation forfaitaire de solidarité fixée à 12.000 DA/mois », a indiqué, à l'APS, le responsable local du secteur, Mohamed Bahalil, en marge d'une cérémonie organisée par les services de la wilaya, à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars). Il a relevé une « hausse constante » de ce nombre, vu que la commission en charge des dossiers des personnes sollicitant cette allocation s'attelle toujours à l'examen des demandes en la matière. Le responsable, qui a souligné l'examen par cette commission d'une moyenne de 50 à 60 dossiers/mois, a assuré que toute personne ayant droit à cette allocation peut l'obtenir. Il a, aussi, fait cas de 10.650 bénéficiaires de l'allocation de 10.000 DA/mois, sur un total de 44.000 personnes en situation de handicap (auditif, visuel, moteur ou mental) recensées à travers la wilaya.

Communes d'Oum El Bouagli et d'Aïn Beida

400 millions de DA pour la rénovation des réseaux d'assainissements

Une enveloppe de 400 millions de dinars a été allouée à la rénovation des réseaux d'assainissement dans les communes d'Oum El Bouagli et d'Aïn Beida, a indiqué, mercredi, le directeur de l'hydraulique, Halim Bessaïh. Précisant que ce montant a été consenti au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2025, le même responsable a affirmé que les travaux seront lancés «au cours du second semestre de 2025». M. Bessaïh a ajouté que l'objectif du renouvellement de ces vieux réseaux, devenus vétustes, sur une longueur d'environ 6 km, est de protéger les deux villes contre les inondations, ainsi que de réduire les fuites et de traiter les points noirs. Evoquant les projets mis en œuvre dans le cadre de l'assainissement, le directeur de l'hydraulique a fait part de la réalisation, dans la commune d'Ouled Gacem, d'un collecteur d'eaux usées couvrant une superficie de 2,5 km2. Un projet dont la livraison est prévu en avril prochain, étant donné que le taux d'avancement du chantier a atteint les 90 %. Par ailleurs, les travaux d'aménagement et de calibrage de l'Oued Guedman, dans la commune de Souk Naâmane, seront achevés, selon le même responsable, «avant la fin du mois d'avril».

El Tarf

Réception de nouveaux établissements à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'El Tarf se renforcera à la prochaine rentrée scolaire par la réception de plusieurs nouveaux établissements des trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris mercredi auprès du chef du service de suivi à la direction des équipements publics, Hachemi Salim Kour. La même source a précisé à l'APS que les établissements à réceptionner incluent trois nouveaux CEM à Sidi Belkacem, Guergour et Oued El Hout, un regroupement scolaire à la cité 400 logements AADL dans la commune de Besbes et un réfectoire au lycée Bachir Kheldoun d'El Kala. Le programme sectoriel englobe également des classes d'extension pour les deux paliers du secondaire et du primaire, selon le même cadre. Le même responsable a également fait état de la programmation d'une opération d'aménagement de 19 établissements scolaires pour une enveloppe financière de près de 140 millions DA incluant l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation en prévision de la prochaine rentrée. Des projets totalisant un investissement public de 2 milliards DA sont en cours de réalisation au profit du secteur, a souligné M. Kour qui a précisé qu'il s'agit, notamment de quatre nouveaux CEM à El Aioun, Ben M'hidi, Besbes et El Tarf, des études de réalisations de nouveaux CEM à Echatt, Ain Alam, Zourami et Zerizer outre la réalisation d'un lycée à Oued Zitoun et deux groupements scolaires à Chihani Bachir et Chebaita Mokhtar.

L'EN s'y préparera jusqu'au jeudi avant de rallier Francistown

Les Verts à pied d'œuvre à Gaborone

Par Rachid B.

La sélection nationale est de puis hier matin à Gaborone, capitale du Botswana, où elle livrera bataille à son homologue locale vendredi après-midi pour le compte de la 5ème journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Entamé lundi, le regroupement des Verts, en perspective de cet important rendez-vous ainsi que de celui du mardi prochain au stade «Hocine Aït Ahmed» de Tizi-Ouzou face au Mozambique a, ainsi, vu les coéquipiers d'Aïssa Mandi, effectuer leur première séance d'entraînement, lundi soir, sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa. Cette séance, relativement légère, a été consacrée au travail technico-tactique sous la supervision du sélectionneur national, Vladimir Petkovic. Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs ont suivi un programme spécifique encadré par le préparateur physique Paolo Rongoni afin d'adapter leur récupération. S'étant envolés en soirée à destination du Botswana, les Verts poursuivront leur préparation à travers plusieurs séances d'entraînement que le staff technique a programmées à Gaborone, avant de rejoindre, demain, la ville de Francistown (430 km au nord-est de la capitale), où l'équipe devra effectuer son unique entraînement sur la pelouse du stade d'Obed Itani Chilume qui abritera la rencontre. Le retour de la délégation à Alger est prévu juste après le match



pour rejoindre directement le Centre technique de préparation de Sidi Moussa afin de préparer la seconde rencontre contre la sélection mozambicaine. Avant d'attaquer ces deux journées des éliminatoires, l'Algérie et le Mozambique se partagent, rappelons-le, le fauteuil de leader avec 09 points chacun. Soit avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, et l'Ouganda, qui totalisent 06 points chacun, au moment où la Somalie ferme la marche, avec 0 point. Un état des lieux qui laisse le sélectionneur national afficher une confiance mesurée. « Je respecte beaucoup l'équipe du Botswana qui se prépare depuis plusieurs journées en vue de cette confrontation. Ce sera un match décisif pour eux car il pourra

les mener au prochain Mondial. De notre côté, il faut gagner ce premier match, ce qui nous facilitera la mission pour le deuxième contre le Mozambique » avait, en effet, affirmé lors de sa conférence de presse, lundi après-midi, Vladimir Petkovic, pour lequel, « il faudra être à 100% ». Après les deux premières journées de ces éliminatoires où on a récolté de bons résultats, on a envie de continuer cette aventure sur la même lancée. Ces deux matchs (Botswana-Mozambique) sont certes importants et difficiles pour la qualification au prochain mondial et on doit se donner à fond et jouer chaque match à 100% » a-t-il, ainsi, indiqué, non sans préciser que ces deux joutes « sont importantes mais pas décisives ».

Qualifs-Mondial 2026

Le gardien de but Oussama Benbot remplace Mandrea

Le gardien de but de l'USM Alger, (Ligue 1 du championnat national), Oussama Benbot, a été rappelé par le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, en remplacement d'Anthony Mandrea (SC Caen/ France), ayant déclaré forfait, en prévision de la double confrontation contre le Botswana (21 mars à Francistown à 14h00, heure algérienne), et le Mozambique, le 25 mars, à Tizi-Ouzou (22h00), comptant respectivement pour les 5e et 6e journées (Gr.G), des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Etats-Unis-Canda-Mexique). "Avant d'arrêter la liste des 26 joueurs, le staff technique a appris l'indisponibilité de plusieurs joueurs: le défenseur Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), le milieu de terrain, Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas) et les attaquants, Baghdad Bounejah (Al-Shamal/ Qatar) et Houssem Aouar (Al Ittihad/Arabie Saoudite), pour blessures. Et une fois la liste confectionnée, d'autres éléments ont rejoint notre infirmerie pour les mêmes raisons, il s'agit d'Ismaël Bennacer (Olympique Marseille/ France), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas) et Anthony Mandrea (SC Caen/ France), pour les mêmes raisons", a déclaré Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse animée lundi à la salle des Conférences "Mohamed Sellah" du stade Nelson Mandela de Baraki (Alger). Pour

palier à ces défections, le staff technique a rappeler le gardien de but, Oussama Benbot, et fait appel au jeune joueur du club (En-Avant Guingamp/France), Sohaib Nair (22 ans) qui reçoit ainsi sa première convocation en sélection. "Si Benbot fait parti du noyau des gardiens de but qui forme la sélection nationale, le défenseur Sohaib Nair, qui était sur la liste large d'observation, honorera sa première sélection. On a vu ce joueur à l'oeuvre auparavant et nous avons des informations sur lui qu'on va con-

firmer. C'est un joueur avec de bonnes aptitudes physiques et qui a joué beaucoup dans son club. Il a des qualités qui peuvent nous aider à développer notre jeu et il est temps de lui donner cette possibilité", a expliqué le coach. Les joueurs convoqués seront tous à pied d'oeuvre au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), ce lundi, jour de départ en soirée pour la capitale de Botswana où la délégation algérienne séjournera jusqu'à jeudi, avant de rallier la ville de Francistown (400km au nord-est de la capitale).

Éliminatoires mondial féminin (U17)

Algérie-Nigéria au 3ème et dernier tour

La sélection algérienne féminine U17 de football, affrontera son homologue nigériane, au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie. Le match aller se jouera en Algérie les 18, 19 ou 20 avril 2025, tandis que la manche retour se disputera en déplacement (25-27 avril). La sélection algérienne s'est brillamment qualifiée au troisième et dernier tour des éliminatoires du mondial 2025 de la catégorie, en surclassant son homologue du Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Rebbahi (22), Sehoul (41 et 86) et Iskounene (74). Lors du match aller disputé la semaine dernière à Francistown, les jeunes footballeuses algériennes avaient per-



du (2-1). De son côté, l'équipe nigériane a largement dominé l'Afrique du Sud en s'imposant en déplacement (3-1) avant de confirmer sa supériorité lors de la manche retour (2-0). Les joueuses de Abdenour Mira

auront une opportunité en or d'écrire une nouvelle page du football féminin algérien et de décrocher une qualification historique pour le Mondial U17 qui aura lieu en Afrique du 17 octobre au 8 novembre 2025.

Mobilis

Hommage à d'anciennes gloires de la JSK

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a organisé lundi soir une cérémonie d'hommage en l'honneur d'anciennes gloires du club de football Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) lors d'un dîner iftar à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Etaient conviés à cette soirée, le ministre des Sports, Walid Sadi, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, ainsi que des personnalités éminentes du monde du sport et des médias. Parmi les anciens joueurs honorés figuraient Rachid Adghigh, Bouich Nasser, Farouk Belkaid, Medane Hakim, Ould Ali El Hadi et Karim Doudene. Le PDG de Mobilis, Chaouki Boukhezani, a souligné que "ces joueurs ont marqué l'histoire de la JSK et contribué significativement aux succès du football algérien. En tant que propriétaire exclusif de la JSK, Mobilis a voulu reconnaître leur rôle dans l'histoire du club", a-t-il ajouté. "Mobilis se distingue par son partenariat, son engagement et son soutien constant et indéfectible au football algérien et à tous les sports", ont affirmé, pour leur part, des responsables de l'opérateur public.

Pour les JO 2028

Le CIO recommande la présence de la boxe

La commission exécutive du Comité international olympique (CIO) a recommandé, lundi, la présence de la boxe au programme des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. «Après la reconnaissance provisoire de World Boxing (nouvelle fédération internationale) en février, nous étions en mesure de prendre cette décision afin que cette recommandation soit soumise à la session (cette semaine en Grèce)», a déclaré le président du CIO, Thomas Bach, lundi lors d'une conférence de presse. C'est une étape majeure vers le maintien de ce sport aux Jeux olympiques de 2028. La décision doit être encore validée par la session, ce en quoi Thomas Bach s'est dit «très confiant». «Si bien que les boxeurs du monde entier auront la certitude qu'ils peuvent participer aux JO de 2028 à Los Angeles», s'est-il félicité. Lors des Jeux de Paris 2024, la compétition de boxe avait en effet été organisée par le CIO lui-même, après avoir, en 2023, banni l'Association internationale de Boxe (IBA) des Jeux de Paris et de Los Angeles pour son incapacité à mettre en œuvre des réformes en matière de gouvernance et de finance. Interrogé sur le fait de savoir s'il y avait des dates limites pour adhérer à la nouvelle structure, Thomas Bach a indiqué que «cela dépend des qualifications». En clair, selon les pays, les qualifications olympiques diffèrent et peuvent se dérouler très peu de temps avant les JO.

**ETUDE NOTARIALE A SIDI BEL ABBES
DE MAITRE NIZAR ATTOU
17 RUE CHIKH LARBI TEBESSI
MODIFICATION DU STATUT DE LA SARL
SOCIETE DE PROTECTION INCENDIE ET DE
SECURITE-SOPRINS
Siège social:
ORAN 31 RUE ABDERRAHMEN MIRA
CAPITAL SOCIAL: 1.500.000.00 DA**

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 08 et 09 décembre 2024, enregistré, il a été décidé la modification du statut concernant l'augmentation du capital par défaillance des réserves légales, réserves facultatives rapport à nouveau, comptes résultant de l'exercice, dettes envers associé Mr BOUCHENAKI ILIAS, pour être porté de 1.500.000.00 DA à 11.000.000.00 DA avec une augmentation de 9.500.000.00 DA, divisé en 9.500 parts sociales, la valeur de chacun est de 1.000,00 DA le reste sans changement

Pour avis - LE NOTAIRE

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lesure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina ge pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

مكتب الاستاذة اسالمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستقائم الكائن مكتبه بمنطقة الاسكان العسكري CIA B-02, B-01 بجانب المحكمة الجديدة رقم 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50

نفر مستخرج من قلمة شروع البيع بالمزاد العالمي

يوجوب أمر بمحز تقيدي على عقار الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة

مستقائم بتاريخ 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/315 فهـ 2024

والقضى نام بتوقيع المجز التقى على عقار المملوك للمدين (فيفل) عدو عمر

ولد عبد الكليم، الساكن بحي قويص الشارف رقم 82 أدبية مستقائم تابع

لالمتخصص المحافظة العسكرية مستقائم متعلق في العطارات الآتية: محل تجاري

كائن ببلدية مستقائم، دائرة العقارية مفر ولاية مستقائم، هي العربي بن مهدي

شارع عماره ميددة رقم 34 يمثل الطابق الأرضي لو مساحة قدرها تسعه

وثلاثون متراً مربعاً واثنان وسبعين ديسمرت مربع مساحة قدرها تسعه

أمت ملكية مترفة ويسامة الشان وسوسن فصل حمصة وعشرون جزء

من الأجزاء المشتركة للعقارية المقيدة رقم 44/44.70

وأربعمائة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وأربعون جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة وسبعين جزءة

La Radio culturelle organise une conférence à l'occasion du 63e anniversaire de l'assassinat de Mouloud Feraoun

La Radio culturelle a commémoré, samedi à Alger, le 63e anniversaire de l'assassinat de l'écrivain Mouloud Feraoun (1913-1962), en organisant une conférence au cours de laquelle les participants ont mis en exergue les valeurs culturelles, sociales et philosophiques de l'écrivain engagé qui a exprimé par une écriture sincère les souffrances du peuple algérien durant la période coloniale.

Au club culturel Aissa Messaoudi de la Radio Algérienne, et dans le cadre de la grille des programmes du mois de Ramadhan, l'enseignant Ali Feraoun, fils de Mouloud Feraoun, l'écrivaine Zoubida Maâmria et le professeur d'histoire, Mouloud Aouimer, se sont réunis autour d'une conférence - à l'occasion du 63e anniversaire de l'assassinat de l'écrivain par l'Organisation Armée Secrète (OAS) à Ben Aknoune (Alger), le 15 mars 1962, quatre jours avant le cessez-le-feu - au cours de laquelle ils ont fait des lectures littéraires et historiques sur le parcours de l'écrivain en tant qu'intellectuel engagé en faveur de sa cause nationale.

Ali Feraoun a évoqué l'assassinat de son père en disant que "c'était un fait douloureux gravé à ce jour dans la mémoire familiale. Nous avons reçu l'effroyable nouvelle de son assassinat alors qu'on s'apprêtait, à l'instar de tous les Algériens, à célébrer le cessez-le-feu". "Si nous avons pu dépasser ce choc c'est grâce à la solidarité et au soutien du peuple algérien à ce jour et c'est pourquoi je ressens personnellement de la fierté à être le fils de cet homme engagé auteur d'œuvres éternelles, mais aussi pour l'intérêt porté par les chercheurs et universitaires à son parcours en tant qu'intellectuel universel", a-t-il dit. Le chercheur en histoire à l'université d'Alger 2, Mouloud Aouimer, a indiqué que Mouloud Feraoun était parmi les écrivains algériens qui ont écrit dans la langue du colonisateur et raconté les tourments et les souffrances du peuple algérien, en les arrachant à l'oubli". "C'est aussi une des voix de l'Algérie qui a conquis le monde entier, notamment après la traduction de ses œuvres en plusieurs langues et l'étude des dimensions de ses textes..."

Aouimer a rappelé "les valeurs sociales et culturelles" mises en avant dans les écrits de Mouloud Feraoun, qui ont mis à nu les crimes commis par la France coloniale contre les Algériens, appelant à lire ses textes comme s'ils étaient écrits par un témoin oculaire de la tragédie de tout un peuple.

Pour sa part, Zoubida Mameria, écrivaine et chercheuse spécialisée dans les écrits de Mouloud Feraoun, considère que l'écrivain, à travers ses œuvres littéraires dont "Le Fils du pauvre", "La Terre et le Sang", "Journal" et autres, s'est révélé être "un homme de position, qui a su transmettre, grâce à sa maîtrise de la langue française, des messages directs à la France coloniale, et au monde entier, évoquant franchement la situation humanitaire que vivaient les Algériens en raison de la politique coloniale discriminatoire". Feraoun a "offert une littérature algérienne engagée et résistante, et fut parmi les premiers à avoir dénoncé la politique coloniale et ses conséquences désastreuses sur les Algériens", a-t-elle dit. "Il aurait même donné le feu vert aux autres écrivains pour relater la réalité des affres subis par le peuple au quotidien", a-t-elle confié. Mouloud Feraoun "a commencé à écrire à partir de la tragédie qui a marqué tous les Algériens, à savoir les massacres du 8 mai 1945", qui ont fortement concouru à l'émergence d'un écrivain engagé, qui a choisi l'enseignement comme profession pour permettre aux Algériens d'accéder à l'instruction et à l'enseignement, conscient du rôle de la science et du savoir dans la lutte contre le colonisateur", a-t-elle ajouté.

Coup d'envoi des "Nuits d'Ouled Djellal du cinéma révolutionnaire"

La manifestation culturelle "Nuits d'Ouled Djellal du cinéma révolutionnaire" s'est ouverte dans la soirée de samedi avec la projection du long-métrage "L'opium et le bâton" d'Ahmed Rachedi.

Organisé sur la place publique faisant face au siège de la wilaya, cet événement dédié au 7e art algérien et à sa contribution à l'écriture de l'histoire de l'Algérie en lutte pour son indépendance, fait partie du programme de célébration de la Fête de la Victoire (19 mars).

Adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, paru en 1965, le film raconte en 2 h 15 la lutte du peuple algérien pour

l'indépendance à travers le quotidien de Thala, un village de Kabylie, lieu de naissance du Dr Bachir qui y revient, quittant sa vie luxueuse pour se rallier, aux côtés d'un de ses deux frères, du côté des opprimés qui résistent à l'occupation française.

Le directeur de wilaya de la culture et des arts, Mounir Aïssoug, a indiqué à l'APS, en marge de la projection inaugurale, que la manifestation "permettra au public d'Ouled Djellal et de plusieurs communes de la wilaya, de découvrir, ou de redécouvrir, à l'occasion de la Fête de la Victoire, plusieurs films algériens traitant de la Révolution pour conduire les jeunes à

s'inspirer de l'héroïsme et des sacrifices du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance". Selon M. Aïssoug, le programme des "Nuits d'Ouled Djellal du cinéma révolutionnaire" prévoit la projection de plusieurs films tels que "Le vent des Aurès" de Mohamed-Lakhdar Hamina et "Héliopolis" de Djafar Kacem qui traite des Massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata.

Il est à noter que cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 20 mars prochain est organisée à l'initiative de la direction de la culture et des arts en collaboration avec le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel.

Appel à candidatures pour participer au 15e Festival du théâtre comique de Médéa

Le Commissariat du 15e Festival national du Théâtre comique de Médéa a lancé un appel à candidatures aux praticiens du 4e Art de toutes les régions d'Algérie, pour prendre part à sa 15e édition, prévue du 30 juin au 5 juillet prochains, ont annoncé, dimanche, les organisateurs dans un communiqué.

Sept représentations seront sélectionnées pour participer à cette 15e édition, organisée sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre" et baptisée du nom du journaliste-écrivain Ammar-Yezli, explique le communiqué qui précise que les spectacles retenus seront en lice pour les prix des meilleurs, spectacle (Grappe d'Or), scénario, mise en scène, musique, scénographie, rôles masculin et féminin, ainsi que celui du Jury.

La participation à la compétition de ce 15e festival est ouverte aux coopératives et associations théâtrales professionnelles et amateurs qui auront à remplir, au préalable, le formulaire numérique de participation joint à l'annonce, indiquant le lien qui ren-



voie à la vidéo du spectacle que chacune d'elles souhaite proposer au concours, avant le 1er juin prochain.

Autres conditions requises pour prendre part à la compétition de ce 15e festival, l'objectivité et l'utilité des contenus qui doivent être proposés dans des formes humoristiques, excluant les monologues et les sketches, précise le communiqué et fixant la durée minimale de chaque spectacle à 60 minutes, avec un personnel artistique et technique ne dépassant pas les 15 éléments. Le commissariat du festival se chargera de nommer un groupe d'académiciens et de spécialis-

tes dans la pratique du 4e Art, qui aura à superviser les différentes prestations en présélections pour n'en retenir que sept d'entre-elles qui seront en lice pour le sacre de la 15e édition de ce festival, dont les résultats seront annoncés avant le 10 juin prochain, explique-t-on encore dans le communiqué.

Les organisateurs précisent, enfin, qu'une page Facebook du festival : www.facebook.com/fntc-medea-personnes, est mise à la disposition des postulants à cette compétition qui pourront, ainsi y trouver le formulaire à remplir, et consulter les conditions complètes de participation.

Théâtre pour enfants

Représentation honorifique de la pièce "Royaume des loisirs" à Adrar

Une représentation honorifique de la pièce théâtrale "Royaume des loisirs", du réalisateur Noureddine Kehil, a été animée, samedi dans la soirée au théâtre régional d'Adrar, à la satisfaction d'un public nombreux, a-t-on appris dimanche des responsables de cet établissement culturel.

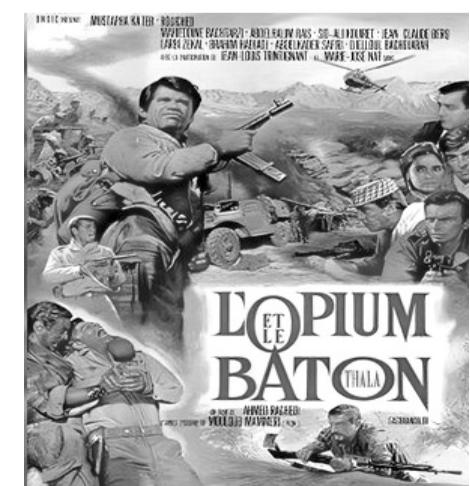
Interprétée par des comédiens issus des wilayas d'Adrar, Béchar et Tamanrasset, cette œuvre entre dans le cadre du programme du théâtre régional d'Adrar, visant l'encouragement et la valorisation des œuvres théâtrales créatives aux contenus destinés aux enfants, a indiqué le chef de service de programmation et de distribution au théâtre régional d'Adrar, Noureddine Frane.



Second du genre présenté cette année dans la wilaya, ce spectacle devra être projeté au niveau des autres communes de la wilaya, avant de participer à d'autres manifestations nationa-

les artistiques dédiées au théâtre pour enfants, à travers le pays, a ajouté M. Frane.

Accompagnés de leurs parents, les enfants ont attentivement suivi et apprécié le contenu instructif de cette œuvre, a indiqué le même responsable qui a annoncé le lancement prochain, par le théâtre régional d'Adrar, des journées "printemps théâtral" pour enfants, coïncidant avec la fête de la victoire et les vacances scolaires de printemps. Cette manifestation culturelle d'une semaine, qui verra la participation d'associations et troupes théâtrales de différentes régions du pays, comportera diverses œuvres théâtrales et des activités artistiques et récréatives.



10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Vengeance & haute couture
 15h50 Jusqu'à ce que la mort vous sépare...
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h50 Ensemble contre le sida
 21h10 Grey's Anatomy
 21h55 Grey's Anatomy
 22h50 Grey's Anatomy : Station 19
 23h40 Grey's Anatomy : Station 19
 00h35 Une famille en or
 01h45 Tirage de l'EuroMillions
 01h50 Programmes de la nuit

08h10 La boîte à questions
 08h15 Blue & Compagnie
 09h57 Le monde magique de Jérôme Commandeur
 10h23 Le monde magique de Jérôme Commandeur
 10h47 A l'ancienne
 12h14 La boîte à questions
 12h24 En aparté
 13h00 Clique
 13h31 Ducobu passe au vert
 14h53 To the Moon
 17h01 Dans ma tête
 17h08 Les Trois Mousquetaires : Milady
 19h00 Têtâtête(s)
 19h17 La boîte à questions
 19h22 Clique
 20h00 En aparté
 21h09 Jérémie Ferrari - Anesthésie Générale
 00h17 Faut voir ! L'hebdo cinéma
 00h57 Borgo
 02h52 Elle & lui et le reste du monde

11h50 Outremer.l'info
 12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 12h55 Météo à la carte
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 14h40 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 Stances
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h50 Tout le sport
 20h03 Le journal des talents
 20h11 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Vendetta
 22h00 Vendetta
 22h50 Vendetta
 00h10 Stances
 00h15 Le pitch cinéma

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Qui veut être mon associé ?
 22h05 Qui veut être mon associé ?
 23h20 Qui veut être mon associé ? La suite
 01h05 Programmes de la nuit

10h55 Sous le volcan : le Gran Mate de Patagonie
 11h50 Archipel New York
 13h00 Suisse : le combat pour les droits civiques
 13h35 Chéri
 15h05 Le Gabon, dernier refuge des éléphants de forêt
 15h50 Une année sauvage autour de la Terre
 16h35 Des royaumes de terre et d'eau
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 21h00 La fille inconnue
 22h40 Adeptes, de l'emprise à la déprise
 23h35 Mosquito
 00h15 Le piège : Exécution du fils d'un mollah
 01h45 Tracks East

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

VENDETTA



21h10

GREY'S ANATOMY



Catherine doit s'employer pour rattraper la situation après le coup de force de Meredith et éviter des conséquences trop impactantes pour l'établissement. Meredith est tenue de revoir sa copie et de se tenir à carreau. L'équipe d'interne est sur la sellette suite au décès d'un patient à cause de leur non respect des consignes. Malgré cette pression, Simone et Lucas doivent se concentrer immédiatement sur l'essentiel en gérant une situation très inhabituelle à l'entrée des urgences. Le cas de Teddy, qui crée l'émoi au sein du service, s'aggrave et nécessite une opération d'urgence.

20h50

LE GOÛT DU CRIME



Quand Laure Grenadier décide de filmer les coulisses du restaurant de son oncle, un chef étoilé, pour alimenter son blog à succès, elle ne se doute pas que le cuisinier réputé sera retrouvé assassiné dans son restaurant quelques heures plus tard. Un fournisseur mécontent ? Une ex éconduite ? Des militants vegan virulents ? Toutes les pistes restent ouvertes. Pour aider à la résolution de l'enquête, la jeune femme devra accepter de mauvaise grâce de coopérer avec le capitaine de police Nicolas Garnier : il s'agit de son ex, qui l'a quittée quelques temps pour une femme plus jeune.



ORAN

25 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h08
19h13
52%
29 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

| |
|-------|
| 19-12 |
| 24-08 |
| 24-12 |
| 33-15 |
| 24-14 |
| 26-13 |

Ghaza

Le SG de l'ONU «choqué» par les frappes aériennes sionistes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est "choqué" par les frappes sionistes à Ghaza, a indiqué mardi un porte-parole des Nations unies. "Il lance un appel pressant pour que le cessez-le-feu soit respecté (et) que l'aide humanitaire sans entrave soit rétablie (...)", a déclaré Rolando Gomez, lors d'un point de presse à Genève, où le secrétaire général mène des discussions informelles sur Chypre. Plus tôt, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit "horrifié" par la reprise des bombardements sionistes et a appelé à ce que "le cauchemar cesse immédiatement". "La seule voie à suivre est un règlement politique, conforme au droit international. Le recours (de l'entité sioniste) à encore plus de force militaire ne fera qu'empiler davantage de misère sur une population palestinienne souffrant déjà de conditions catastrophiques", a écrit Volker Türk dans un communiqué. Des sources médicales à Ghaza ont fait état de plus de 400 martyrs, en majorité des enfants et des femmes, dans les bombardements sionistes dans la nuit de lundi à mardi. "Nous exhortons toutes les parties influentes à faire tout leur possible pour parvenir à la paix et éviter des souffrances supplémentaires aux civils", a souligné M. Türk.

Cisjordanie occupée

Lazzarini «alarmé» par la situation, près de 40.000 palestiniens déplacés

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est dit "alarmé" par la situation en Cisjordanie occupée où les bombardements et attaques sionistes ont provoqué, depuis janvier, le déplacement de près de 40.000 Palestiniens. "La violence en Cisjordanie occupée est alarmante. Depuis janvier, près de 40.000 Palestiniens ont été déplacés par les bombardements aériens (de l'armée de l'occupation sioniste) et des bulldozers blindés", a écrit M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. "Les gens ne peuvent pas rentrer et la démographie des camps est en train de changer définitivement", a-t-il ajouté. Les agressions sionistes en Cisjordanie occupée se sont intensifiées parallèlement à la guerre sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 911 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée, tués par des soldats ou des colons sionistes, d'après des chiffres donnés récemment par le ministère de la Santé palestinien. Lundi, la rapporteuse spéciale pour la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, avait averti que la Cisjordanie occupée subit sa pire attaque depuis la deuxième Intifada, renforcée par des frappes aériennes, des bulldozers blindés et des démolitions ciblées de maisons, ainsi que la destruction de villages et d'infrastructures vitales, y compris des terres agricoles.

Reprise des frappes israéliennes, 340 morts

Chaos et larmes de nouveau à Ghaza

Explosions, ambulances sirènes hurlantes, corps éparpillés dans les rues: réveillés en pleine nuit, les habitants de la bande de Ghaza ont revécu mardi le chaos des mois de guerre quand des frappes israéliennes massives se sont abattues sur leur territoire. "Le sol est jonché de corps et de lambeaux de chair, les blessés ne trouvent aucun médecin pour les soigner", raconte Ramiz al-Amarin, un déplacé palestinien, depuis l'hôpital al-Ahli dans la ville de Ghaza. "Ils ont rallumé les feux de l'enfer dans Ghaza", ajoute cet homme de 25 ans, qui s'est réveillé en sursaut sous sa tente quand les explosions ont retenti. "J'ai transporté plusieurs enfants de voisins, qui étaient blessés", poursuit-il, "mais il n'y avait plus aucun lit pour les accueillir". Devant l'hôpital al-Ahli, qui fonctionne en dégradé en raison du blocage par Israël de l'aide humanitaire et du carburant, des dizaines de corps sont alignés. Certains sont recouverts d'une couverture, des pieds nus dépassent. Assis près des décombres, les proches ont l'air grave, parfois égaré. "Je ne m'attendais pas à une reprise des combats, surtout après que Trump a dit qu'il ne voulait pas de guerre", commente M. al-Amarin. Israël a mené dans la nuit les frappes les plus intenses depuis le début de la trêve, le 19 janvier, en accusant le Hamas de bloquer la suite des pourparlers et de refuser de libérer les otages retenus à Ghaza. Ce que le Hamas n'a de cesse de démentir, accusant au contraire Israël de ne pas respecter l'accord. Selon le ministère de la Santé du Hamas, ces frap-



pes ont fait au moins 413 morts. La Défense civile, qui assure les premiers secours, affirme depuis des semaines qu'elle manque de tout pour assister les Ghazaouis, une population de 2,4 millions de personnes, exsangue après plus de 500 jours de guerre. "Il n'y a pas de secours!", lance Jihan al-Nahal, une mère de famille qui vit dans le nord-ouest de la ville de Ghaza. Elle dit que des proches de son quartier d'al-Nasr sont morts ou ont été blessés. Alors qu'elle préparait le repas pris à l'aube (Shour) durant le mois du ramadhan, avant le début du jeûne quotidien, elle raconte avoir entendu les avions de l'armée de l'air israélienne survoler la ville. "De gigantesques explosions ont éclaté, comme si c'était le premier jour de la guerre,

des cris résonnaient partout, il y avait des flammes qui montaient et la plupart des victimes étaient des enfants". "C'est une guerre d'extermination", lance-t-elle, en condamnant Israël. Près de chez elle, à Beit Hanoun, une localité proche de la frontière avec Israël, des habitants ont commencé à fuir, des sacs et des couvertures empilés sur leurs têtes, avant même que l'armée ne publie mardi matin un ordre d'évacuation. Dans la ville de Ghaza, également dans le nord, des habitants quittent une école transformée en abri pour déplacés. Une partie des bâtiments s'est effondrée après les frappes de la nuit. Le visage fermé, une femme au milieu des ruines contemple les objets recouverts de poussière grise qui émergent au milieu des parpaings et des tiges de fer sortant des murs.

Etats-Unis

L'autorité des juges toujours contestée par Trump



Un juge fédéral de Washington a convoqué lundi une audience pour déterminer si l'administration Trump avait bien respecté sa décision de suspendre une spectaculaire opération d'expulsion vers le Salvador, concernant plus de 200 membres présumés d'un gang vénézuélien. Cette opération a été menée sur la base d'une loi de 1798, qui permet en temps de guerre d'arrêter et d'expulser des «ennemis étrangers», et que le président républicain entend mettre en œuvre, pour la première fois, en temps de paix. Saisi en urgence, le juge James Boasberg avait ordonné samedi la suspension de 14 jours de toute expulsion et que les avions transportant les migrants vers le Salvador fassent demi-tour. Mais l'administration Trump fait valoir que, les avions ayant déjà décollé quand cette décision a été rendue, elle n'y a pas contrevenu. A l'audience lundi, son représentant a assuré au juge Boasberg que sa décision était respectée depuis sa publication écrite, mais a refusé de répondre à ses questions sur l'horaire des vols, leur destination ou le nombre de personnes expulsées, invoquant des «préoccupations de sécurité nationale», rapportent les médias américains. Il a également argué que la compétence du tribunal ne s'exercerait plus hors de l'espace aérien des Etats-Unis. Le magistrat, qui a fixé une audience sur le fond au 21 mars, s'est montré sceptique et a sommé le gouver-

nement de lui apporter des réponses d'ici mardi à midi (16h GMT), selon les mêmes sources. Le ministère de la Justice a parallèlement demandé le dessaisissement du juge, invoquant «les risques que le tribunal puisse forcer le gouvernement à révéler des informations sensibles relevant de la sécurité nationale sous peine de sanctions». Dans un autre geste de défi, Donald Trump a promis lundi de poursuivre ses adversaires politiques au mépris des grâces accordées par Joe Biden. Le président républicain a affirmé sur son réseau Truth Social que les grâces préventives accordées par son prédécesseur démocrate à plusieurs de

ses bêtes noires étaient «nulles et non avenues», en assurant qu'elles avaient été signées non pas à la main mais avec un «stylo automatique», un automate qui permet de reproduire le paraphe préalablement enregistré d'un individu. «Diminué mentalement». «Il n'était pas au courant», a encore écrit le milliardaire de 78 ans, qui a de nombreuses fois affirmé que son prédécesseur octogénaire n'était plus réellement aux manettes à la fin de son mandat. Joe Biden était «diminué mentalement» a renchéri la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, demandant : «Sa signature a-t-elle été utilisée sans son consentement ou sans qu'il ne le sache??».